

## Chapitre 7. Intégration des jeunes d'origine immigrée

*L'intégration des enfants de parents nés à l'étranger peut être considérée comme un critère pour évaluer la réussite de l'intégration dans le pays d'accueil. Parce qu'ils ont été scolarisés dans le pays d'accueil de leurs parents, les enfants d'immigrés, c'est-à-dire à la fois ceux qui sont nés dans le pays et ceux qui sont arrivés enfants, ne devraient pas, en théorie, rencontrer les mêmes difficultés que les adultes qui arrivent d'un pays étranger. En fin de compte, leurs résultats devraient ressembler à ceux des jeunes qui ne sont pas d'origine immigrée. Ce n'est pourtant pas la réalité dans de nombreux pays d'accueil, notamment en Europe.*

*Le chapitre commence par analyser des données démographiques de base ainsi que quelques éléments spécifiques aux immigrés afin de situer les jeunes d'origine immigrée (Indicateurs 7.1 et 7.2). Il décrit ensuite leur accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (7.3), et dans quelle mesure ces enfants sont concentrés dans certains établissements scolaires (7.4). Il poursuit avec l'analyse de leurs résultats en terme d'éducation : leur performance scolaire (7.5 et 7.6), leur sentiment d'appartenance et de bien-être à l'école (7.7), leur niveau d'éducation (7.8) et leur taux de décrochage scolaire (7.9). Le chapitre examine ensuite leur intégration sur le marché du travail, en prenant en considération les proportions de descendants d'immigrés qui sont déscolarisés et inactifs (NEET) (7.10), leur situation sur le marché du travail (7.11 et 7.12) et la qualité des emplois qu'ils occupent (7.13 et 7.14). Le dernier domaine considéré, à savoir l'inclusion sociale et l'engagement civique, englobe la pauvreté affectant les enfants (7.15), la participation aux élections (7.16) et, enfin, la discrimination perçue (7.17).*

## Principaux résultats

- Dans l'ensemble de l'OCDE, 27 % des 15-34 ans ont une origine immigrée (c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'étranger ou qu'ils ont au moins un parent qui est né à l'étranger), soit 59 millions de personnes. Environ 7 % de ces jeunes sont nés dans le pays de parents immigrés (désigné par la suite comme les descendants d'immigrés) et 5 % d'un parent né dans le pays et d'un parent né à l'étranger. En outre, 5 % sont nés à l'étranger et ont immigré avant l'âge de 15 ans et 9 % sont arrivés après cet âge.
- Dans l'ensemble de l'UE, 21 % des 15-34 ans ont une origine immigrée (soit 25.5 millions de personnes), parmi lesquels un peu plus de 4 % sont des descendants d'immigrés et autant sont arrivés enfants dans leur pays d'accueil, c'est-à-dire avant l'âge de 15 ans ; 5 % sont nés dans le pays d'un couple mixte et 8 % ont immigré à l'âge adulte.
- Les principaux pays de résidence des jeunes d'origine immigrée sont les États-Unis (17.1 millions), l'Allemagne et la France (3.4 millions chacune), le Royaume-Uni et le Canada (2.4 millions chacun).
- Ces dix dernières années, dans l'ensemble de l'OCDE, la part de jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés a particulièrement augmenté, notamment aux États-Unis. Les effectifs de ce groupe ont quadruplé en Italie et doublé en Espagne, en Hongrie et en Grèce.
- Dans l'ensemble de l'UE, les résultats en compréhension de l'écrit des descendants d'immigrés âgés de 15 ans sont inférieurs de 25 points à ceux des jeunes sans origine immigrée, ce qui équivaut à plus d'un semestre de scolarité. L'écart est supérieur à une année de scolarité dans les pays nordiques et dans la plupart des pays européens de destination de longue date (sauf au Royaume-Uni). Dans les pays de l'OCDE non européens, l'inverse est vrai, sauf aux États-Unis.
- L'écart de compétences en compréhension de l'écrit entre les élèves de 15 ans nés dans le pays de parents immigrés et ceux sans origine migratoire s'est réduit dans la plupart des pays ces dix dernières années. Cela ne vaut cependant pas pour l'Europe du Sud (sauf au Portugal), la France, la Suède et la Suisse.
- Les résultats scolaires s'améliorent avec la durée du séjour des élèves dans le pays d'accueil, les descendants d'immigrés nés dans le pays étant meilleurs élèves que les immigrés arrivés pendant l'enfance.
- Malgré des progrès manifestes ces dix dernières années, une part non négligeable d'élèves d'origine immigrée ne possèdent pas les compétences de base à l'âge de 15 ans. Dans l'UE, 24 % d'entre eux sont des élèves peu performants, par rapport à 16 % des descendants de parents nés dans le pays, tandis que les descendants d'immigrés sont moins susceptibles de ne pas maîtriser les compétences de base que leurs camarades sans origine immigrée dans la plupart des pays non européens (sauf aux États-Unis).
- La part d'élèves résilients (c'est-à-dire de très bons élèves malgré une origine socioéconomique défavorisée) parmi les descendants d'immigrés a augmenté de 6 points de pourcentage dans l'OCDE ces dix dernières années et de 3 points dans l'UE, tandis qu'elle est restée stable chez les descendants de parents nés dans le pays dans les deux régions. En conséquence, le désavantage des descendants d'immigrés dans ce domaine, observé il y a dix ans, a disparu et, dans l'OCDE, il s'est même transformé en un avantage.
- Dans l'ensemble de l'OCDE, les descendants d'immigrés âgés de 15 à 34 ans sont plus susceptibles d'avoir un niveau d'éducation élevé que les descendants de parents nés dans le pays (46 % par rapport à 42 %). L'inverse est vrai dans l'UE, où les parts respectives sont de 35 % et de 37 %. De la même façon, dans l'UE, les descendants d'immigrés ont plus souvent un niveau d'éducation faible que les descendants de parents nés dans le pays (20.5 % par rapport à 16 %), tandis que la part de personnes ayant un niveau d'éducation faible s'élève à environ 11 % dans les deux groupes dans l'OCDE.
- Ces dix dernières années, la part des jeunes adultes ayant un niveau d'éducation élevé a progressé dans l'ensemble de l'UE et de l'OCDE de 6 points de pourcentage à la fois chez les descendants d'immigrés et chez les descendants de parents nés dans le pays. La hausse a été plus marquée chez les premiers que chez les derniers dans deux pays sur cinq.
- Dans l'ensemble de l'OCDE, 7 % des élèves descendants d'immigrés quittent prématurément le système scolaire (soit 600 000 jeunes par an). La proportion dans l'UE est de 9 %, soit 250 000 élèves. Ces pourcentages sont similaires chez les jeunes descendants de parents nés dans le pays. Quant aux jeunes nés

à l'étranger qui sont arrivés enfants, ils sont 600 000, soit 11 %, à abandonner prématurément leur scolarité dans l'OCDE, et 240 000, soit 15 %, dans l'UE.

- Dans l'UE, la part d'élèves qui quittent prématurément le système scolaire est plus élevée chez les enfants nés dans le pays de parents non originaires de l'UE, notamment dans les pays d'immigration de longue date, sauf au Royaume-Uni.
- Dans la plupart des pays, à l'exception du Canada et du Royaume-Uni, le taux de décrochage scolaire a davantage diminué chez les descendants d'immigrés que chez les descendants de parents nés dans le pays.
- Dans trois pays sur cinq, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) que les descendants de parents nés dans le pays. L'inverse est vrai aux États-Unis et dans l'Europe du Sud (sauf l'Espagne).
- Dans tous les pays européens de l'OCDE à l'exception du Portugal et de la Lituanie, les immigrés et les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les descendants de parents nés dans le pays (de 3 points de pourcentage dans l'ensemble de l'OCDE). À l'échelle de l'UE, l'écart d'emploi entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays s'élève à 6 points. Les immigrés arrivés enfants sont de 8 points moins susceptibles d'occuper un emploi.
- Dans l'ensemble de l'OCDE, le taux d'emploi actuel des jeunes adultes nés dans le pays de parents immigrés est comparable au taux d'il y a dix ans, alors qu'il a légèrement baissé chez les jeunes adultes nés dans le pays de parents nés dans le pays. Toutefois, dans l'UE, la situation des premiers a empiré. La plus forte détérioration chez les descendants d'immigrés a été observée dans les pays qui ont le plus souffert du ralentissement économique, comme la Grèce et l'Italie, mais aussi en France et aux Pays-Bas.
- Le taux de chômage a augmenté depuis le début de la crise économique dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE. Dans bon nombre de ces pays, le chômage a progressé plus fortement chez les jeunes descendants d'immigrés. Aux États-Unis, en Belgique et en Suède, toutefois, les descendants d'immigrés ont en réalité connu une baisse du chômage.
- Dans l'ensemble de l'UE, 25 % des descendants de parents nés en dehors de l'UE ont un niveau d'éducation qui est supérieur à celui requis par l'emploi qu'ils occupent. Cette part est légèrement plus élevée que parmi les descendants de parents nés dans le pays, mais inférieure de 7 points à celle des descendants de parents nés dans l'UE.
- En Europe, la part des jeunes adultes descendants d'immigrés employés dans le secteur des services publics a globalement augmenté ces dix dernières années. Toutefois, ce groupe reste largement sous-représenté dans un certain nombre de pays européens de l'OCDE comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France et les Pays-Bas.
- Dans l'ensemble de l'OCDE, la moitié des enfants vivant dans des ménages immigrés vivent en-dessous du seuil de pauvreté relative, par rapport à 30 % des enfants des ménages natifs. Si la part est inférieure dans l'UE, elle s'élève tout de même à 40 %, soit deux fois la part des enfants des ménages natifs. Les descendants d'immigrés en Espagne, en Grèce et aux États-Unis sont les plus exposés à la pauvreté.
- Ces dix dernières années, le taux de pauvreté relative des enfants des ménages immigrés a augmenté de 1 point de pourcentage dans l'OCDE et est resté stable dans l'UE. Les hausses les plus importantes, de plus de 10 points, ont été enregistrées en Espagne, en Slovaquie, en Estonie et en France.
- Dans l'UE, l'écart de pauvreté relative entre les enfants des ménages immigrés et les enfants des ménages natifs s'est creusé ces dix dernières années. Cette tendance a été la plus prononcée en Espagne et dans un certain nombre d'autres pays de l'UE comme l'Autriche et la France.
- Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, près de 58 % des descendants d'immigrés ayant le droit de vote déclarent avoir voté aux dernières élections nationales (soit 10 points de pourcentage de moins que les descendants de parents nés dans le pays, et 5 points de moins que les immigrés arrivés enfants dans le pays d'accueil). C'est le cas de près de la moitié des immigrés arrivés après l'âge de 15 ans.
- Dans tous les pays de l'UE et de l'OCDE (à l'exception du Canada, de la Suède et d'Israël), les personnes nées dans le pays de deux parents immigrés sont nettement plus susceptibles de se sentir victimes de discrimination que les immigrés qui sont arrivés enfants dans le pays d'accueil.

## 7.1. Jeunes d'origine immigrée

### Définition

Les jeunes d'origine immigrée sont répartis en quatre catégories : a) les jeunes nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger (appelés aussi « descendants d'immigrés » ou « nés dans le pays de parents nés à l'étranger ») ; b) les jeunes d'origine mixte nés dans le pays (ayant un parent né dans le pays et un né à l'étranger) ; c) les jeunes nés à l'étranger qui ont immigré dans leur enfance (avant l'âge de 15 ans) ; d) les jeunes nés à l'étranger qui ont immigré à l'âge adulte (c'est-à-dire qui avaient 15 ans ou plus à leur arrivée). Ces derniers ne font pas partie de la population observée dans ce chapitre ; sauf indication contraire, ils sont présentés uniquement dans cet indicateur.

### Population étudiée

Population âgée de 15 à 34 ans.

À l'échelle de l'OCDE, 27 % des jeunes sont nés à l'étranger ou ont des parents qui sont nés à l'étranger (59 millions). Parmi les jeunes, 7 % sont nés dans le pays de deux parents immigrés et 5 % d'un parent né dans le pays et d'un parent né à l'étranger. En outre, 5 % des jeunes nés à l'étranger sont arrivés enfants (avant l'âge de 15 ans) et 9 % sont arrivés après cet âge. Dans l'UE, les proportions sont moins importantes. Près d'un jeune sur cinq est issu de l'immigration (25.5 millions) dont un peu plus de 4 % sont des descendants d'immigrés nés dans le pays, et autant sont nés à l'étranger et arrivés avant l'âge de 15 ans. Une part légèrement supérieure, soit 5 %, est d'origine mixte. Enfin, 8 % des jeunes de l'UE ont immigré à l'âge adulte.

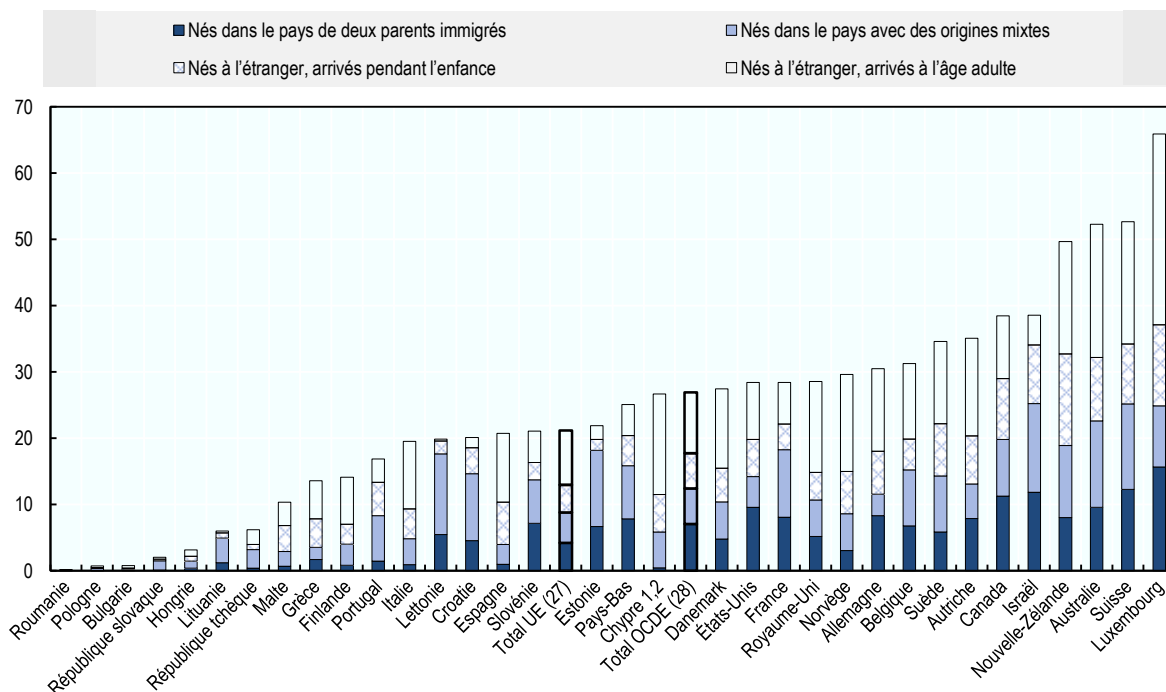
Sur les 38.9 millions de jeunes qui sont arrivés enfants dans un pays de l'OCDE ou qui sont nés dans un pays de l'OCDE d'au moins un parent immigré, 17.1 millions résident aux États-Unis, environ 3.4 millions en Allemagne et autant en France et 2.4 millions au Royaume-Uni ainsi qu'au Canada. La Nouvelle-Zélande et l'Europe du Sud et du Nord comptent davantage de jeunes arrivés enfants que de jeunes descendants d'immigrés nés dans le pays. En revanche, dans la moitié des pays, notamment les pays de destination de longue date comme les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Benelux, les descendants d'immigrés sont plus nombreux que les jeunes nés à l'étranger qui sont arrivés enfants. Dans la plupart des pays de l'UE et en Australie, les jeunes immigrés qui sont arrivés à l'âge adulte (entre 15 et 34 ans) sont deux fois plus nombreux que ceux qui sont arrivés enfants ; ils sont trois fois plus nombreux au Royaume-Uni. Au contraire, les jeunes d'origine immigrée en Israël et en Norvège sont plus susceptibles d'avoir immigré pendant l'enfance qu'à l'âge adulte.

Contrairement aux autres groupes, les jeunes d'origine mixte qui sont nés dans le pays sont plus nombreux dans l'Union européenne qu'aux États-Unis. Ils forment un groupe diversifié – comprenant des personnes dont le parent né dans le pays a lui-même des parents immigrés – et représentent plus de la moitié des jeunes d'origine immigrée dans la plupart des pays de l'Europe de l'Est. En Israël, au Canada, en Allemagne et aux États-Unis, en revanche, on compte moins de jeunes nés dans le pays d'origine mixte que de jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés.

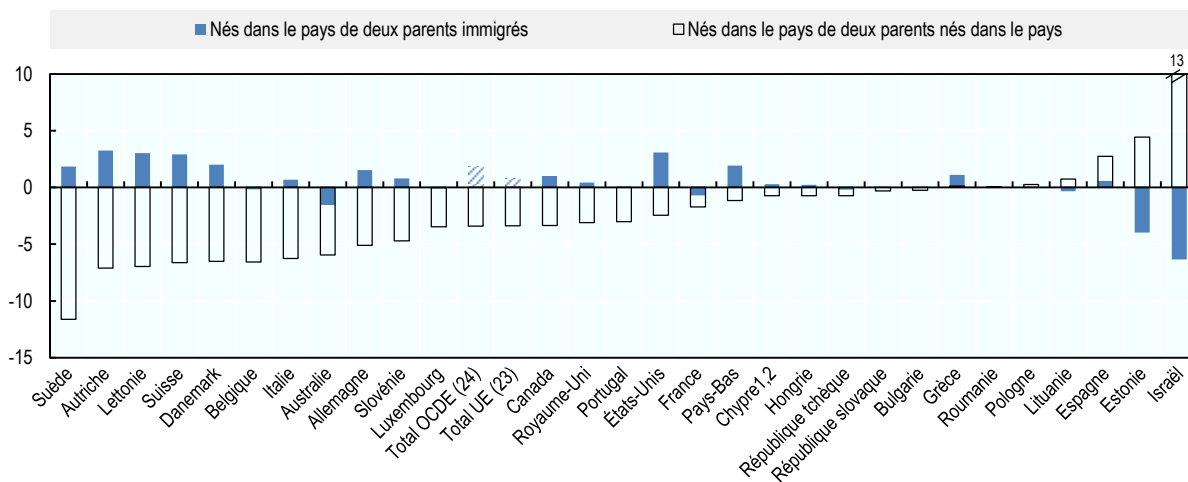
Dans les pays de l'OCDE et de l'UE pour lesquels on dispose de données comparables, la part de jeunes d'origine immigrée a augmenté de 4 points de pourcentage ces dix dernières années. C'est la part des jeunes nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger qui a le plus augmenté – 1.8 point de pourcentage dans l'OCDE, sous l'effet principalement de la hausse de 3 points de pourcentage enregistrée aux États-Unis, soit près de 3 millions de jeunes. Le nombre total de descendants d'immigrés a quadruplé en Italie et doublé en Espagne, en Hongrie et en Grèce. C'est toutefois parmi les jeunes nés dans le pays d'origine mixte qu'a été observée la plus forte hausse relative dans l'UE.

**Graphique 7.1. Jeunes d'origine immigrée**

En pourcentage, 15-34 ans, 2017

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894929>**Graphique 7.2. Évolution de la population des jeunes nés dans le pays**

Évolution en points de pourcentage, 15-34 ans, entre 2008 et 2017

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894948>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.2. Régions d'origine des parents

### Indicateur

Les pays d'origine sont classés comme suit : UE-28, autres pays d'Europe (y compris la Turquie), Afrique, Asie, Amérique latine (y compris les Caraïbes) et États-Unis, Canada et Océanie. C'est la région de naissance du père qui est prise en considération pour les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger et la région de naissance du parent immigré pour les jeunes d'origine mixte nés dans le pays. La part de jeunes originaires d'un pays de l'UE est calculée différemment. Les descendants d'immigrés dont le père ou la mère est originaire de l'UE sont considérés comme étant originaires de l'UE.

### Population étudiée

Population âgée de 15 à 34 ans.

À l'échelle de l'UE, environ 45 % des jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés sont d'origine européenne, 27 % d'origine africaine et 24 % d'origine asiatique. Les parts dans les pays reflètent les flux migratoires passés qui ont été successivement façonnés par les politiques d'immigration et les liens historiques avec d'autres régions du monde. Au Benelux et dans les pays germanophones, par exemple, la plupart des jeunes ont des parents originaires d'Europe, en France plus des deux tiers viennent d'Afrique, et au Royaume-Uni plus des trois cinquièmes ont des parents venant d'Asie. Près de la moitié des jeunes nés à l'étranger qui sont arrivés dans un pays de l'UE avant l'âge de 15 ans viennent d'un autre pays d'Europe, approximativement 30 % viennent d'Afrique et 15 % d'Asie. Si 3 % seulement des descendants d'immigrés dans l'UE ont des origines en Amérique latine ou aux Caraïbes, cette origine est quatre fois plus courante (soit 13 %) parmi ceux arrivés enfants.

Dans l'UE et en Norvège, la plupart des parents immigrés ayant donné naissance à leurs enfants dans le pays d'accueil sont nés en dehors de l'UE, de même que les jeunes qui sont arrivés avant l'âge de 15 ans. En revanche, pour ce qui concerne les jeunes nés dans le pays d'origine mixte, il est très probable que le parent immigré soit né dans l'UE. Dans quelques pays accueillant de longue date des immigrés originaires de régions en dehors de l'UE – comme la France avec l'Afrique, le Royaume-Uni avec l'Asie du Sud, et les États baltes avec la Russie –, la part parmi les descendants d'immigrés des jeunes nés dans le pays d'au moins un parent né dans l'UE est inférieure à 20 %.

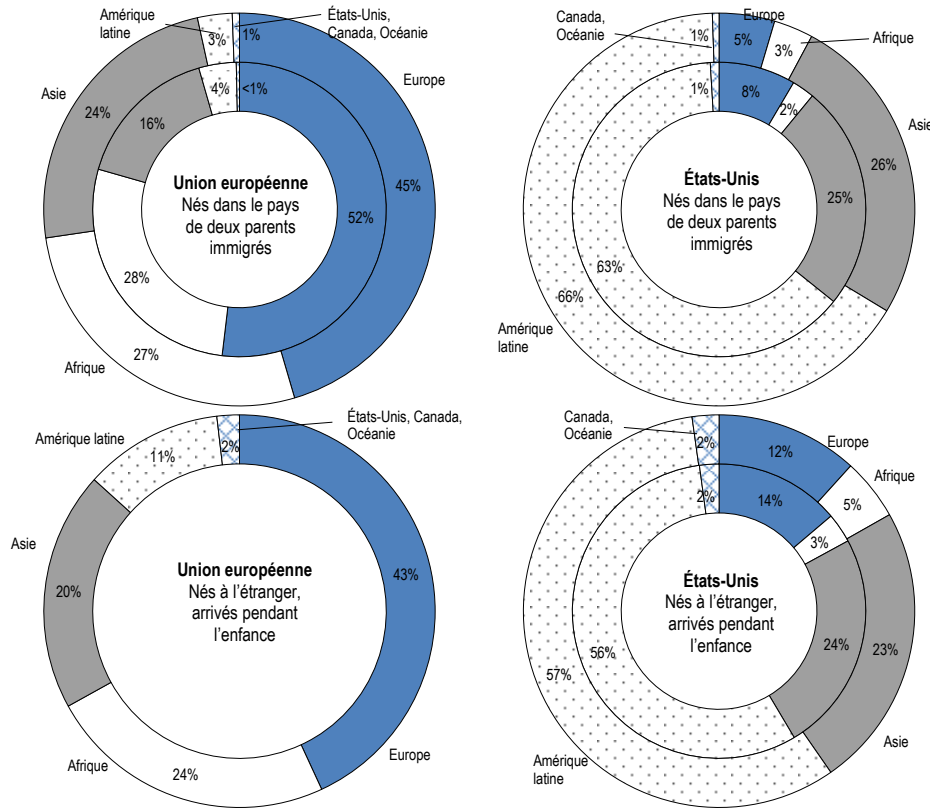
Aux États-Unis, 66 % des descendants d'immigrés ont des parents originaires d'Amérique latine et des Caraïbes et 26 % d'Asie. Quant aux immigrés arrivés avant l'âge de 15 ans, 57 % viennent d'Amérique latine, 23 % d'Asie, et 20 % d'autres régions du monde.

En ce qui concerne les régions d'origine des parents, on a observé de grands changements dans l'UE ces dix dernières années chez les enfants d'immigrés nés dans le pays. En effet, ils sont aujourd'hui relativement plus nombreux à avoir des parents originaires d'Asie, moins nombreux à avoir des parents originaires d'Europe, et à peu près aussi nombreux à venir du reste du monde (Afrique et Amériques). Dans l'ensemble, la part des jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés dont au moins l'un des deux est né dans un autre pays de l'UE est passée de 26 à 21 % de l'effectif total des descendants d'immigrés. En revanche, la part des jeunes nés dans le pays d'un parent né dans le pays et d'un parent né dans l'UE a augmenté de 3 points de pourcentage pour atteindre presque la moitié de l'effectif total des jeunes d'origine mixte.

Aux États-Unis, les régions d'origine des parents des descendants d'immigrés sont restées à peu près les mêmes, la proportion des parents originaires d'Amérique latine ayant enregistré une légère hausse de 3 points de pourcentage et celle des parents originaires d'Europe un recul de 4 points de pourcentage.

**Graphique 7.3. Régions de naissance des pères des jeunes d'origine immigrée**

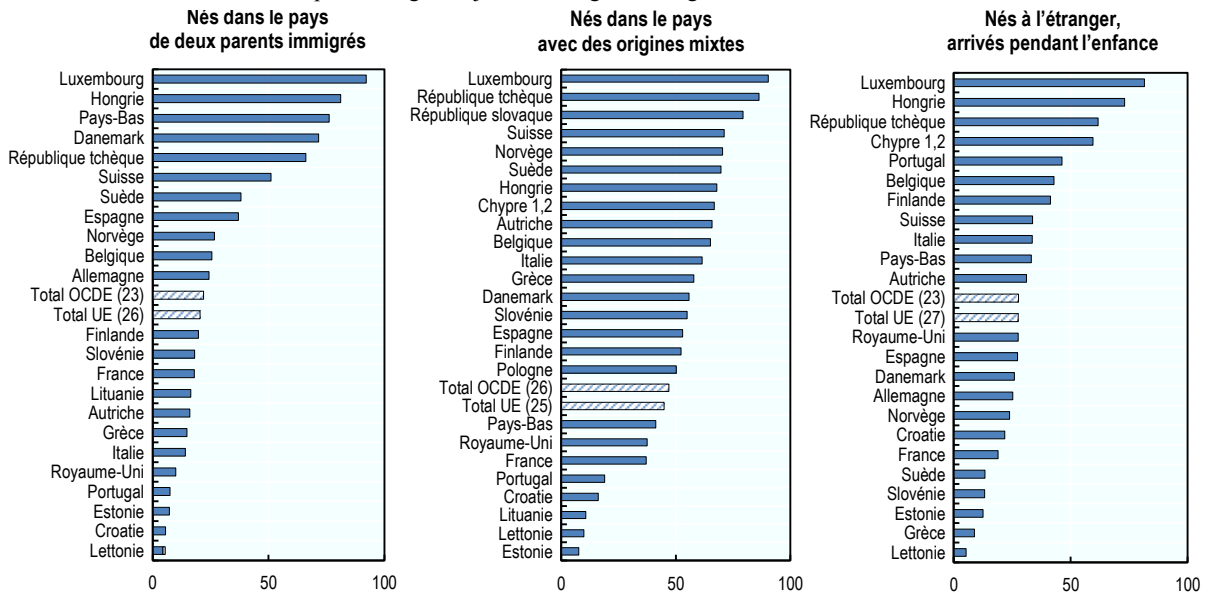
En pourcentage, 15-34 ans, cercle intérieur 2008 et cercle extérieur 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933895461>

**Graphique 7.4. Jeunes originaires de l'UE**

En pourcentage des jeunes d'origine immigrée, 15-34 ans, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894967>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 7.3. Éducation et accueil des jeunes enfants

#### Définition

Taux de fréquentation des services formels d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, lesquels sont définis comme des services d'accueil payants fournis soit dans le cadre de structures organisées soit dans le cadre d'un accord direct entre les parents et le prestataire, même si l'accueil se limite à quelques heures par semaine. Cette définition inclut les services fournis en structure d'accueil (par exemple les garderies, les crèches et les établissements préscolaires, à la fois publics et privés), les crèches familiales et les assistantes maternelles.

#### Population étudiée

Enfants âgés de 2 à 5 ans.

Dans l'UE, 77 % des enfants issus de ménages immigrés bénéficient de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) par rapport à 81 % des enfants issus de ménages natifs. La part est analogue pour les ménages natifs dans l'OCDE (82 %), alors qu'elle est moindre (70 %) pour les ménages immigrés. Le taux de fréquentation par les enfants d'immigrés est le plus élevé au Portugal, en Belgique et au Luxembourg, atteignant plus de 90 %. En revanche, en Australie et aux États-Unis, il n'est que de 47 % et 59 %, respectivement. Toutefois, dans ces cinq pays, l'écart de fréquentation entre les enfants des ménages immigrés et ceux des ménages natifs est inférieur à 5 points de pourcentage. L'écart est beaucoup plus prononcé au Royaume-Uni, en Slovénie et en France, où les enfants d'immigrés sont moins susceptibles d'au moins 10 points de fréquenter des services d'éducation des jeunes enfants. La Finlande est le seul pays où ils sont en fait davantage susceptibles – de pas moins de 10 points de pourcentage – de fréquenter un établissement préscolaire que les enfants de parents nés dans le pays.

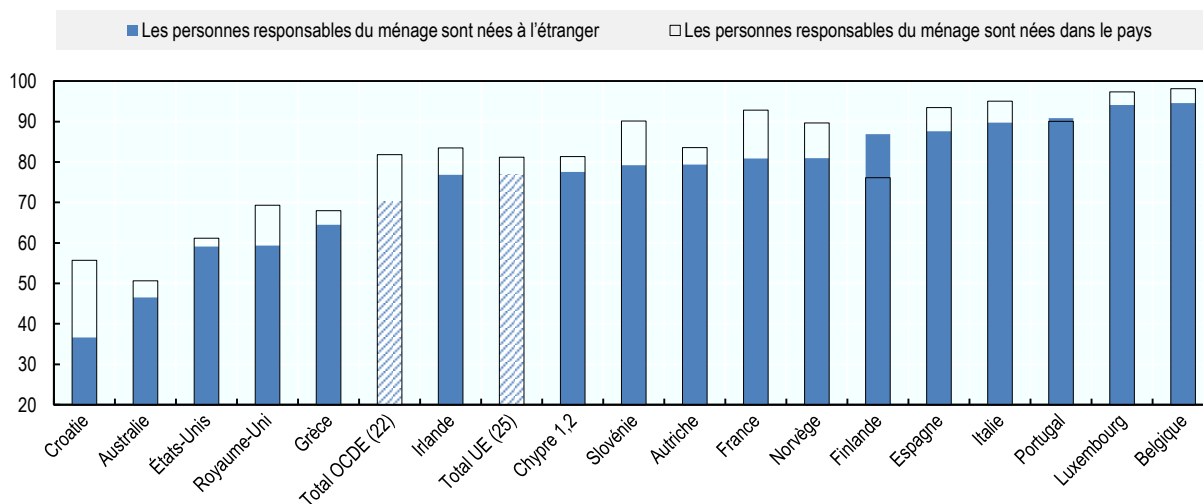
Dans l'OCDE, le taux de fréquentation des services d'EAJE est resté stable en moyenne ces dix dernières années pour les enfants issus de ménages natifs, alors qu'il a augmenté de 5 points de pourcentage pour les enfants issus de ménages immigrés. Pourtant, les taux de fréquentation ont fortement chuté au Royaume-Uni – de 4 points de pourcentage chez les enfants de parents nés dans le pays et du double chez les enfants de parents immigrés. Les taux de fréquentation de ces derniers ont en revanche progressé d'environ 20 points de pourcentage en Irlande et au Luxembourg, et de 15 points en Autriche. S'ils ont progressé dans les mêmes proportions pour les enfants issus de ménages immigrés et ceux issus de ménages natifs en Irlande et en Autriche, la hausse a été plus importante chez les premiers au Luxembourg.

L'EAJE est particulièrement bénéfique pour les enfants d'immigrés, qui continuent d'en tirer des avantages bien après la petite enfance. Il ressort des comparaisons des résultats obtenus au PISA en compréhension de l'écrit par les élèves de 15 ans ayant des parents immigrés et venant de milieux socioéconomiques similaires que ceux qui ont fréquenté des établissements préscolaires obtiennent systématiquement des résultats plus élevés. Dans l'UE, le bénéfice de l'éducation préscolaire est de 55 points chez les descendants d'immigrés – ce qui équivaut à près de 1.5 année de scolarité. Le bénéfice correspondant pour les descendants de parents nés dans le pays s'élève à 23 points (soit un semestre de scolarité). En Allemagne, le bénéfice atteint deux ans de scolarité chez les enfants d'immigrés et 1.5 ans chez les descendants de parents nés dans le pays. L'éducation préscolaire apporte en général des avantages moins prononcés aux descendants d'immigrés dans les pays non européens de l'OCDE. Aux États-Unis, en Israël et en Australie, par exemple, l'écart entre les enfants ayant bénéficié d'une éducation préscolaire et les autres est inférieur à 10 points.



### Graphique 7.5. Taux de fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants selon le lieu de naissance des parents ou tuteurs

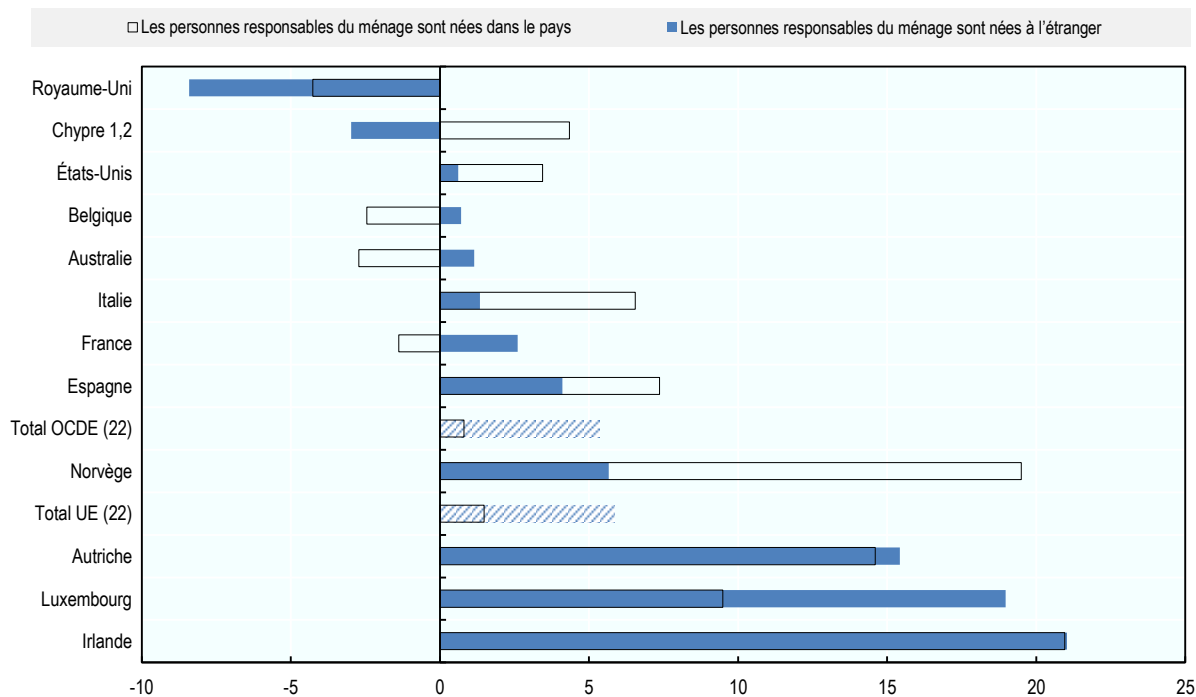
En pourcentage, 2-5 ans, 2016



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894986>

### Graphique 7.6. Évolution du taux de fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants

Évolution en points de pourcentage, 2-5 ans, entre 2006 et 2016



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895005>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.4. Concentration des élèves d'origine immigrée dans les établissements scolaires

### Définition

Cette section étudie la part globale d'élèves ayant un ou deux parents nés à l'étranger dans les établissements scolaires qui accueillent au moins 25 %, 50 % et 75 % d'élèves d'origine immigrée.

### Population étudiée

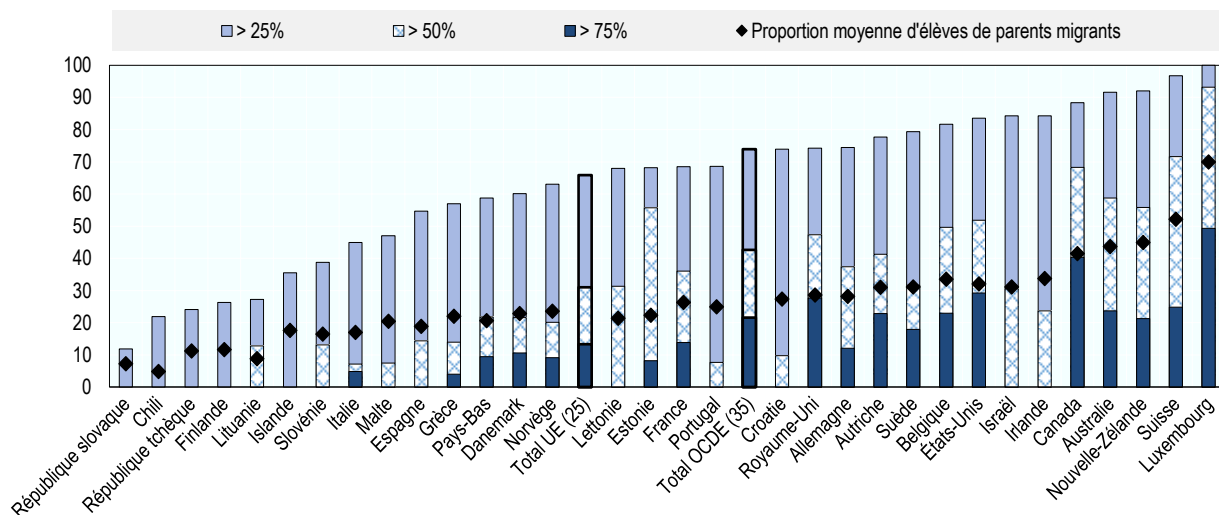
Élèves âgés de 15 ans au moment de l'enquête (avec une marge de trois mois).

Dans l'OCDE, presque trois élèves de 15 ans d'origine immigrée sur quatre fréquentent un établissement scolaire où au moins un quart de leurs camarades de classe est également issu de l'immigration, et plus d'un sur cinq un établissement où les trois quarts des effectifs sont d'origine immigrée. Dans l'UE, les concentrations sont moins marquées que dans les pays non européens de l'OCDE. Néanmoins, 66 % des élèves ayant des parents nés à l'étranger fréquentent un établissement scolaire où au moins un quart des élèves est également d'origine immigrée et 13 % supplémentaires un établissement scolaire où les trois quarts des effectifs sont des descendants d'immigrés. Dans les pays d'installation, plus d'un élève issu de l'immigration sur deux fréquente un établissement scolaire où la majorité des élèves a aussi des parents immigrés. Au Luxembourg, la proportion s'élève à 93 %, en rapport avec la forte proportion de la population générale qui est d'origine immigrée. Parmi les élèves ayant des parents nés à l'étranger en Irlande, en Israël et en Belgique, plus de 80 % fréquentent un établissement scolaire où plus d'un quart de leurs camarades de classe ont aussi des parents immigrés. Au Royaume-Uni et en Belgique, ils sont plus susceptibles d'être scolarisés dans des établissements où les trois quarts des élèves sont d'origine immigrée que dans des établissements où moins d'un quart des effectifs est d'origine étrangère.

Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, les élèves descendants d'immigrés sont plus susceptibles qu'il y a 10 ans de fréquenter un établissement où au moins un quart de leurs camarades de classe est également d'origine étrangère. Toutefois, cela s'explique en partie par une hausse du nombre global d'élèves d'origine immigrée. En fait, les plus fortes augmentations des effectifs dans les établissements où au moins 25 % des élèves sont des descendants d'immigrés ont été observées dans l'Europe du Sud et en Irlande, qui ont enregistré récemment une immigration importante. Cependant, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, qui sont tous des pays d'immigration de longue date, la proportion d'élèves d'origine immigrée scolarisés dans des établissements scolaires où plus des trois quarts des effectifs ont des origines similaires a été multipliée par plus de deux.

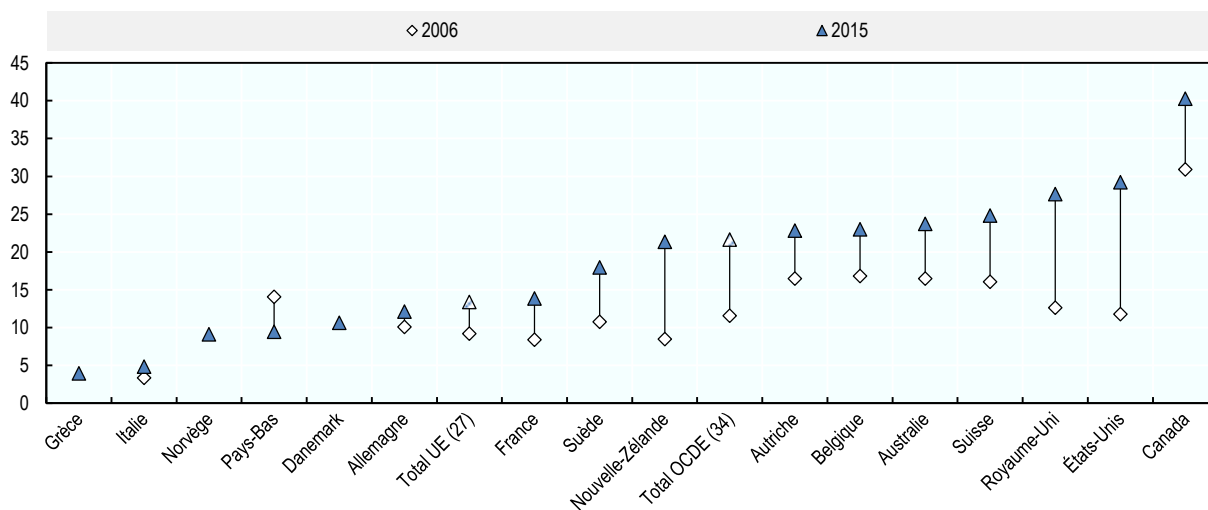
### Graphique 7.7. Concentration d'élèves d'origine immigrée dans les établissements scolaires

Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant au moins un parent immigré dans les établissements scolaires, selon la proportion d'élèves ayant au moins un parent immigré dans l'établissement, 2015



### Graphique 7.8. Évolution de la concentration des élèves d'origine immigrée dans les établissements scolaires

Pourcentage d'élèves de 15 ans d'origine immigrée dans les établissements où plus de 75 % des élèves ont au moins un parent immigré, 2006 et 2015



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.5. Compréhension de l'écrit

### Définition

Résultats en compréhension de l'écrit tirés des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE. Un écart de 40 points équivaut à peu près à une année de scolarité.

### Population étudiée

Élèves âgés de 15 ans au moment de l'enquête (avec une marge de trois mois).

Dans l'ensemble de l'OCDE, le niveau en compréhension de l'écrit des enfants d'immigrés est analogue à celui des descendants de parents nés dans le pays. Toutefois, cette similarité globale occulte le fait que les pays européens et non européens de l'OCDE connaissent deux situations différentes. À l'échelle de l'UE, le résultat en compréhension de l'écrit des descendants d'immigrés est inférieur de 25 points à celui de leurs camarades sans origine immigrée, ce qui correspond à plus d'un semestre de scolarité. L'écart dépasse une année de scolarité dans les pays nordiques et la plupart des pays européens d'immigration de longue date (à l'exception du Royaume-Uni). Dans la plupart des pays non européens de l'OCDE, l'inverse est vrai. Dans les pays d'installation et en Turquie, par exemple, les enfants d'immigrés affichent de meilleurs résultats que leurs camarades ayant des parents nés dans le pays. Cela ne vaut toutefois pas pour les États-Unis, où les résultats en compréhension de l'écrit des descendants d'immigrés sont inférieurs de 15 points à ceux de leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays. En ce qui concerne les élèves de 15 ans nés à l'étranger, ils ont du retard par rapport aux élèves sans origine immigrée dans l'OCDE comme dans l'UE. L'écart est toutefois beaucoup plus prononcé dans l'UE que dans l'OCDE, avec respectivement 46 points et 27 points, la Turquie et les pays d'installation (sauf Israël) n'affichant en effet aucune disparité entre les deux groupes.

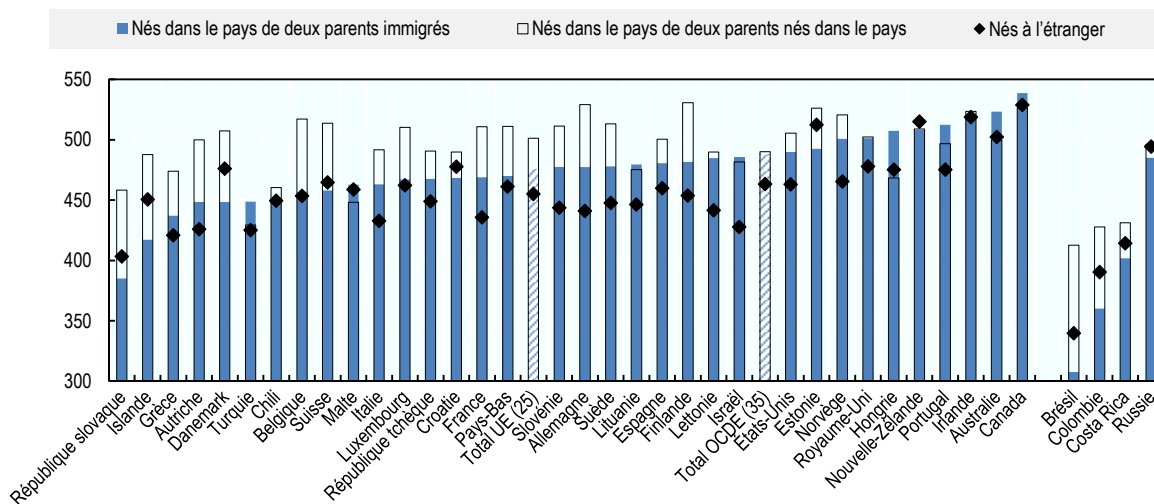
Ces dix dernières années, les résultats en compréhension de l'écrit des enfants d'immigrés se sont améliorés dans quatre pays de l'OCDE sur cinq. En effet, leurs résultats ont augmenté de plus de 20 points dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, soit davantage que les résultats des descendants de parents nés dans le pays. Dans les pays d'installation et en Turquie, en Belgique et aux Pays-Bas, le niveau de compétences des élèves d'origine immigrée a augmenté tandis qu'il a baissé chez leurs camarades sans origine immigrée. Par conséquent, l'écart de performance entre les deux groupes s'est estompé dans la plupart des pays – en particulier dans quelques pays européens d'immigration de longue date comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Norvège et les Pays-Bas. Cela n'a toutefois pas été le cas en Europe du Sud (sauf au Portugal), en France, en Suède et en Suisse, où l'écart s'est creusé.

Le milieu socioéconomique des familles est un déterminant clé des résultats scolaires. L'écart entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays, avec un milieu socioéconomique similaire, se réduit dans la quasi-totalité des pays, bien que de façon inégale d'un pays à l'autre. Si cet écart disparaît après prise en compte du milieu socioéconomique aux États-Unis et en Norvège, il s'estompe seulement en partie dans l'UE, où il s'élève encore à 19 points. Par ailleurs, l'écart de compétences à l'écrit reste vaste entre les élèves nés à l'étranger et leurs camarades descendants de parents nés dans le pays – 41 points dans l'UE et 32 points dans l'OCDE.

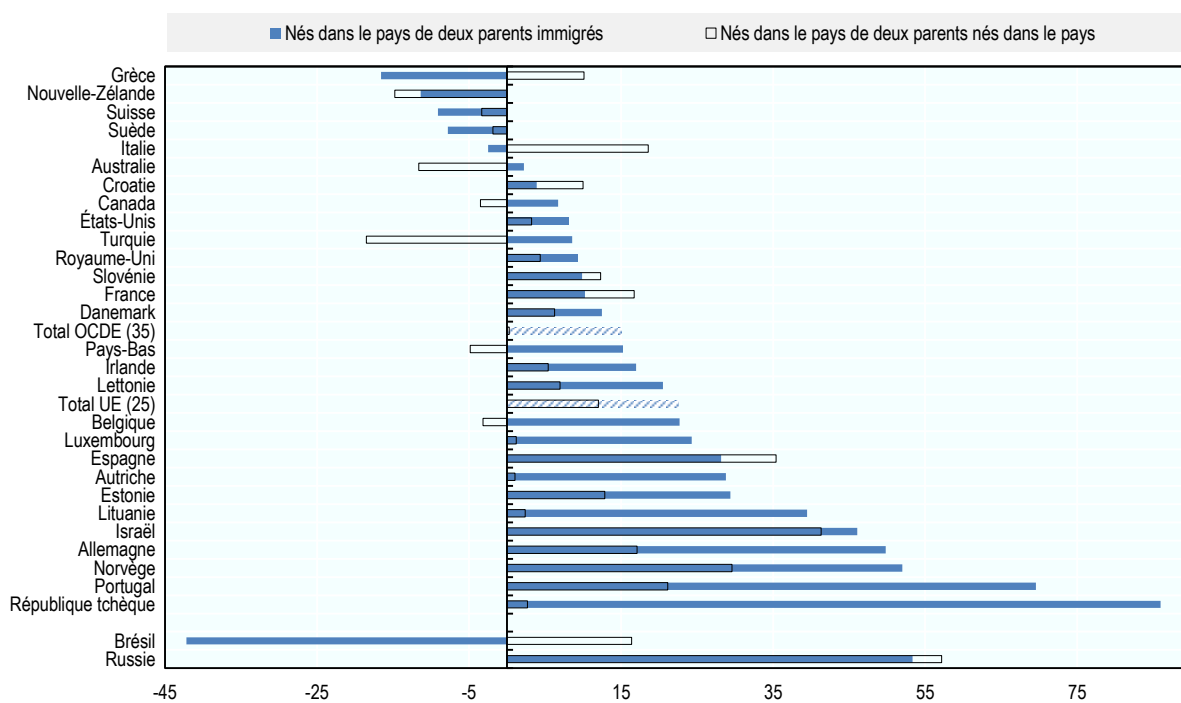
Dans l'ensemble de l'OCDE, les élèves considérés comme très défavorisés selon l'indice de statut économique, social et culturel (SESC) du PISA obtiennent de moins bons résultats que leurs camarades privilégiés, qu'ils aient des origines immigrées ou non. À l'échelle de l'OCDE, ils accusent un retard de deux ans. Si l'écart est légèrement plus faible parmi les descendants d'immigrés, il s'élève toujours à 1.5 an. Il semble donc que le fait d'être issu d'un milieu social et économique défavorisé nuise davantage aux compétences à l'écrit des élèves nés à l'étranger et des descendants de parents nés dans le pays qu'à celles des descendants d'immigrés.

**Graphique 7.9. Résultats moyens au test de compréhension de l'écrit du PISA**

Élèves de 15 ans, 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895062>**Graphique 7.10. Évolution des résultats moyens au test de compréhension de l'écrit du PISA**

Évolution en points PISA, élèves de 15 ans, entre 2006 et 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895081>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.6. Proportions d'élèves de 15 ans ne possédant pas les compétences de base en compréhension de l'écrit

### Définition

Les élèves qui ne possèdent pas les compétences de base en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans (élèves peu performants) sont ceux dont les résultats au test de compréhension de l'écrit du PISA ne dépassent pas le niveau 1 (soit 407 points). Cette section s'intéresse aussi à la part d'élèves résilients, c'est-à-dire ceux qui sont issus de milieux très défavorisés selon l'indice SESC du PISA mais dont les résultats en compréhension de l'écrit se situent dans le quartile supérieur des élèves dans leur pays.

### Population étudiée

Élèves âgés de 15 ans au moment de l'enquête (avec une marge de trois mois).

Dans l'OCDE, 20 % des jeunes de 15 ans nés dans le pays ne possèdent pas les compétences de base en compréhension de l'écrit, qu'ils aient ou non des origines immigrées (30% des jeunes nés à l'étranger). Si les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'avoir des lacunes en compréhension de l'écrit que les jeunes sans origine immigrée dans la plupart des pays non européens, l'inverse est vrai en Europe et aux États-Unis. Dans l'UE, 24 % d'entre eux sont des élèves peu performants, contre 16 % des élèves ayant des parents nés dans le pays. En outre, les élèves nés à l'étranger sont plus susceptibles d'être peu performants que les enfants d'immigrés dans la quasi-totalité des pays.

La part des enfants d'immigrés qui ont de mauvais résultats à l'école a reculé de 6 points de pourcentage dans l'OCDE ces dix dernières années et de 8 points dans l'UE. Dans les deux tiers des pays, cette diminution a été plus forte chez les descendants d'immigrés que chez les descendants de parents nés dans le pays. Quelle que soit l'origine des élèves, la part des élèves peu performants est plus élevée chez les garçons dans tous les pays de l'OCDE et de l'UE. Cette inégalité entre les sexes est plus prononcée chez les descendants d'immigrés dans la quasi-totalité des pays européens (sauf aux Pays-Bas) et chez les enfants sans origine immigrée en Australie, au Canada et aux États-Unis.

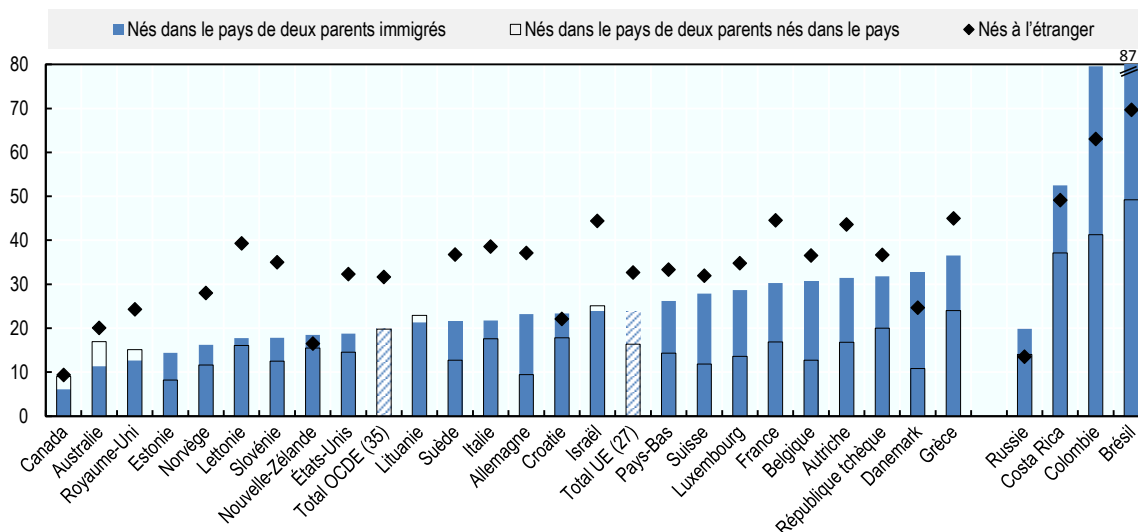
Dans l'OCDE, 15 % des enfants d'immigrés parmi les plus défavorisés sont résilients contre 12 % des élèves sans origine immigrée. Les élèves défavorisés descendants d'immigrés sont notamment plus résilients que leurs pairs descendants de parents nés dans le pays en Australie, au Canada et au Royaume-Uni. Toutefois, dans l'UE, le taux de résilience des élèves ayant des parents nés à l'étranger est analogue à celui des élèves sans origine immigrée ; il est même inférieur de 6 points en Suisse et au Danemark. La part d'élèves résilients parmi les descendants d'immigrés a augmenté de 6 points de pourcentage dans l'OCDE ces dix dernières années et de 3 points dans l'UE, alors qu'elle est restée stable chez les descendants de parents nés dans le pays dans les deux cas.

Dans les établissements scolaires que les élèves fréquentent, le milieu socioéconomique des familles, quelle que soit leur origine, influence les compétences en compréhension de l'écrit. Dans un établissement où les effectifs sont homogènes sur le plan socioéconomique, les élèves d'origine immigrée et les élèves sans origine immigrée affichent un niveau similaire de compétences à l'écrit dans la quasi-totalité des pays. Les enfants d'immigrés dans les établissements scolaires situés dans des quartiers défavorisés obtiennent même des résultats légèrement supérieurs à ceux des descendants de parents nés dans le pays aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Grèce.

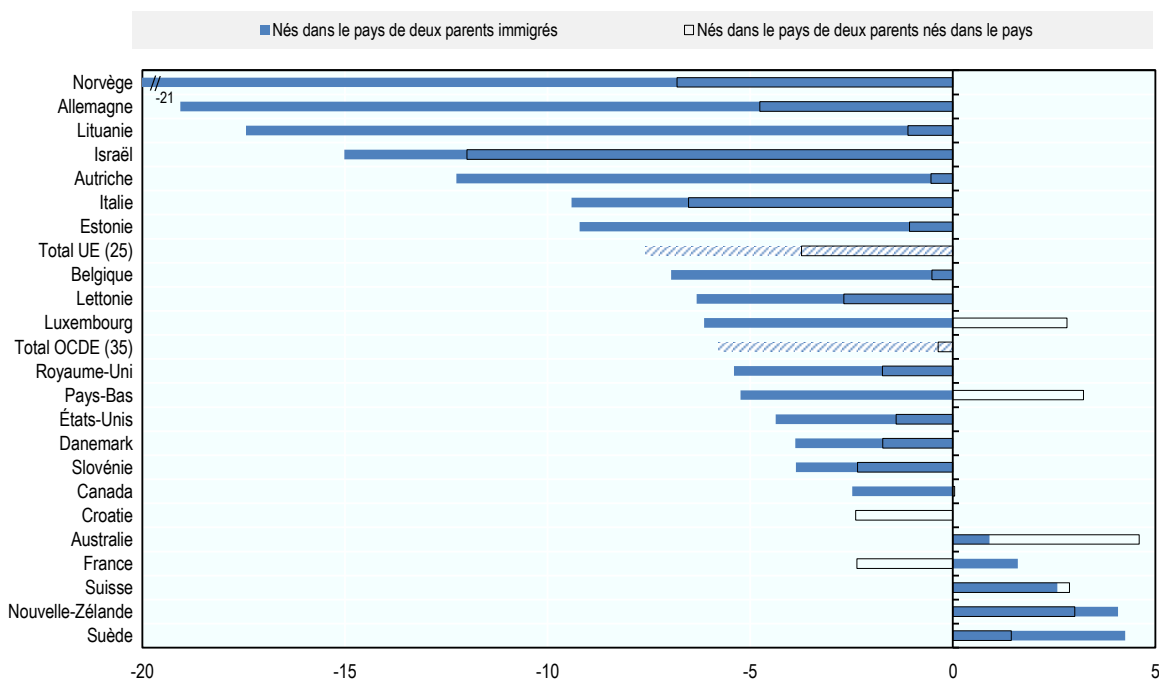
Dans l'OCDE et l'UE, les élèves descendants d'immigrés qui parlent une langue étrangère à la maison accusent un retard d'un semestre par rapport à leurs camarades dont les parents immigrés parlent la langue du pays d'accueil à la maison. Et ce retard s'élève à une année entière pour les élèves nés à l'étranger qui parlent une langue étrangère à la maison. Le fait d'arriver jeune améliore aussi les résultats en compréhension de l'écrit. Dans les deux tiers des pays, les élèves nés à l'étranger qui sont arrivés dans le pays d'accueil avant l'âge de 6 ans lisent au moins aussi bien que les descendants d'immigrés nés dans le pays. Toutefois, ceux qui sont arrivés entre 11 et 16 ans accusent un retard d'une année de scolarité par rapport à ceux qui sont arrivés plus jeunes.

**Graphique 7.11. Elèves peu performants en compréhension de l'écrit**

En pourcentage, élèves de 15 ans, 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895100>**Graphique 7.12. Évolution de la part des élèves peu performants en compréhension de l'écrit**

Évolution en points de pourcentage, élèves de 15 ans, entre 2006 et 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895119>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.7. Sentiment d'appartenance et bien-être à l'école

### Définition

Part des élèves qui, au moins quelques fois par mois, affirment un des faits suivants : « les enseignants m'ont réprimandé(e) plus durement que les autres élèves » ; « les enseignants m'ont ridiculisé(e) devant les autres » ; ou « les enseignants ont été insultants avec moi devant les autres ». Sont également considérées la part des élèves qui indiquent avoir fait l'objet de brimades de la part d'autres élèves (voir la section « notes et sources ») et de ceux qui déclarent ne pas se sentir à l'aise ou à leur place à l'école.

### Population étudiée

Élèves âgés de 15 ans au moment de l'enquête (avec une marge de trois mois).

En Europe, les enfants d'immigrés nés dans le pays sont plus susceptibles d'avoir le sentiment d'être traités de manière inéquitable par les enseignants que leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays. L'inverse est vrai dans de nombreux pays non européens, où les enfants sans origine immigrée sont relativement plus nombreux à partager ce sentiment. À l'échelle de l'UE, 29 % des élèves descendants d'immigrés font état d'une inégalité de traitement de la part de leurs enseignants, par rapport à 24 % de leurs camarades nés à l'étranger et 20 % des descendants de parents nés dans le pays. Les parts sont particulièrement élevées dans les pays d'immigration de longue date où vivent de nombreux parents nés à l'étranger ayant un niveau d'éducation faible et dans certains pays d'Europe centrale.

Les réponses aux questions sur les relations avec les autres élèves brossent un tableau plus diversifié. Une fois encore, les élèves descendants de parents nés dans le pays sont plus nombreux à faire l'objet de brimades dans les pays non européens, tandis que dans six pays de l'UE sur dix, les élèves descendants d'immigrés signalent plus souvent en être victimes. En outre, la perception de harcèlement des élèves nés à l'étranger semble être davantage répandue dans les pays européens que dans les pays non européens.

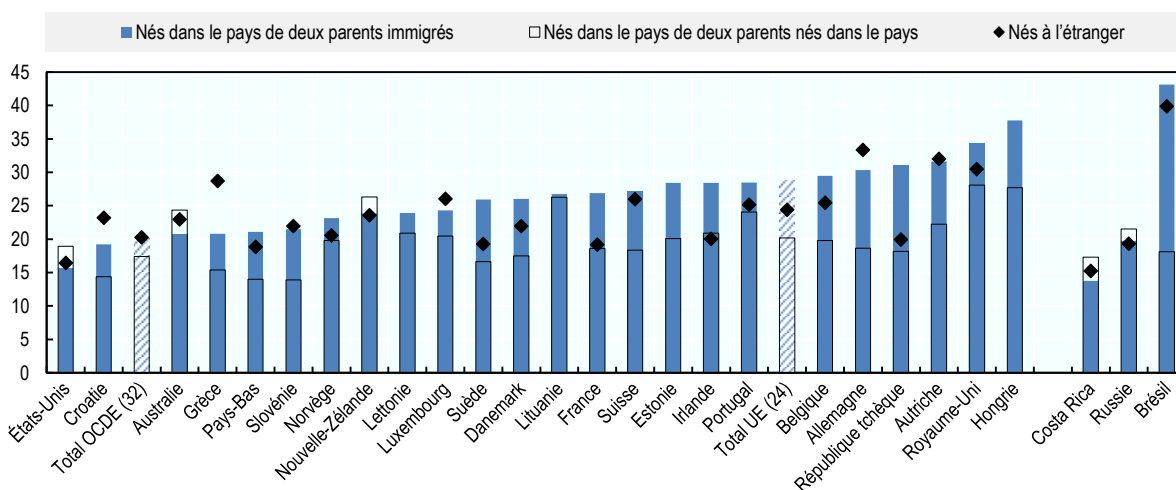
À l'échelle de l'OCDE, plus de 20 % des élèves descendants d'immigrés ne se sentent pas à l'aise ou à leur place à l'école. Dans la plupart des pays européens, aussi, les élèves d'origine immigrée sont légèrement plus susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays de nourrir ce sentiment, de pas moins de 9 points de pourcentage en Estonie et en Italie. En revanche, dans les pays d'installation et au Royaume-Uni, ce sentiment est plus répandu chez les élèves non issus de l'immigration que chez les descendants d'immigrés. Pourtant, dans la quasi-totalité des pays, les élèves nés à l'étranger qui sont arrivés enfants ont encore plus tendance à ne pas se sentir à l'aise ou à leur place à l'école : plus de 25 % font état d'un sentiment de non-appartenance au Portugal, en Suède et aux États-Unis.

Le milieu socioéconomique des familles de l'établissement scolaire fréquenté influence le bien-être des élèves. Dans les établissements situés dans des quartiers défavorisés, le sentiment d'inégalité de traitement et de non-appartenance est généralement plus répandu chez les élèves. Dans ces établissements, les descendants de parents nés dans le pays sont plus susceptibles de nourrir ce sentiment que les descendants d'immigrés dans les pays non européens et au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Le moindre sentiment d'appartenance qui est observé de façon générale chez les élèves d'origine immigrée dans l'UE n'est significatif ni dans les établissements scolaires situés dans des quartiers défavorisés (sauf en Estonie et au Luxembourg) ni dans ceux qui sont situés dans des quartiers plus aisés (sauf en Estonie et en Italie). Une fois pris en compte le niveau socioéconomique au niveau des établissements, la fréquence déclarée des brimades n'est pas très différente selon l'origine des élèves dans la plupart des pays. Toutefois, les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'en être victimes dans les établissements fréquentés par des élèves défavorisés dans les pays non européens, en Belgique et aux Pays-Bas. Pour les élèves d'origine immigrée dans l'UE, pourtant, la perception d'une inégalité de traitement par les autres élèves est beaucoup plus marquée. Cette perception semble la plus prononcée dans les établissements scolaires situés dans des quartiers défavorisés en Estonie, en Suisse et en France, dans les établissements favorisés sur le plan socioéconomique aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et dans les deux catégories d'établissements en Allemagne.

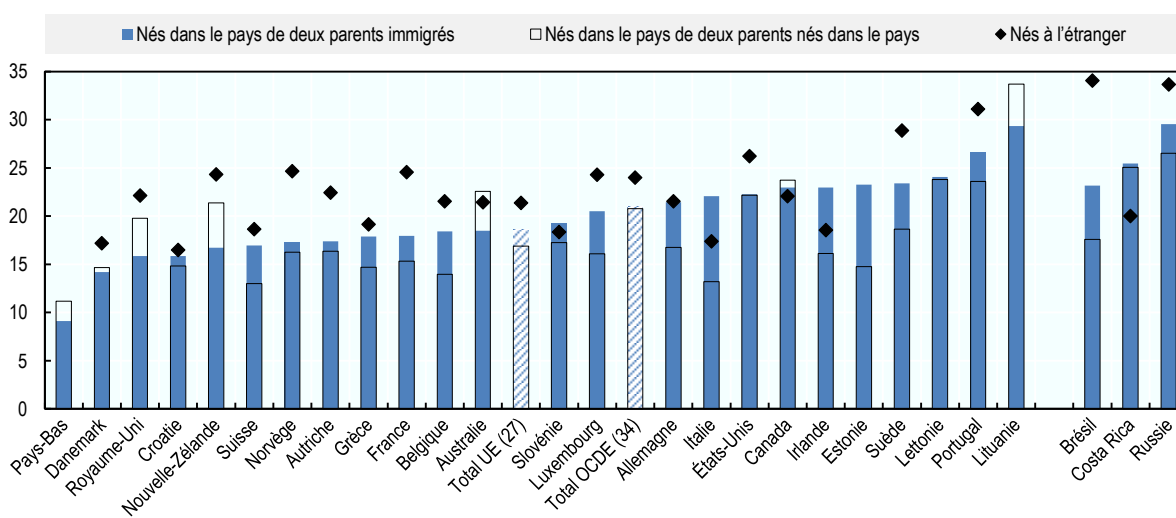


**Graphique 7.13. Inégalité de traitement perçue par les élèves de la part de leurs enseignants**

En pourcentage, 15 ans, 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895138>**Graphique 7.14. Élèves ne se sentant ni à l'aise ni à leur place à l'école**

En pourcentage, 15 ans, 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895157>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.8. Niveau d'éducation des jeunes adultes

### Définition

La présente section analyse le niveau d'éducation conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE), en prenant en considération trois niveaux : i) faible, inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la CITE) ; ii) très faible, inférieur ou égal à l'enseignement primaire (niveaux 0 à 1 de la CITE) ; iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 de la CITE).

### Population étudiée

Personnes non scolarisées âgées de 25 à 34 ans.

On compte plus de 600 000 descendants d'immigrés âgés de 25-34 ans qui ont un niveau d'éducation élevé dans l'UE, et 2.4 millions dans l'OCDE. Quant à ceux qui ont un niveau d'éducation faible, les chiffres s'élèvent respectivement à 370 000 et 600 000 personnes. À l'échelle de l'OCDE, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'avoir un niveau d'éducation élevé que les descendants de parents nés dans le pays, avec 46 % contre 42 %. L'inverse est vrai dans l'UE, où les parts respectives sont de 35 % et 37 %. De même, dans l'UE, les descendants d'immigrés ont plus souvent un niveau d'éducation faible que les descendants de parents nés dans le pays (20.5 % contre 16 %), tandis que dans l'OCDE la part des jeunes ayant un niveau d'éducation faible s'élève à environ 11 % dans les deux groupes. Les écarts sont particulièrement profonds en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark et en Grèce. Les jeunes adultes descendants d'immigrés ont un niveau d'éducation plus élevé que celui des jeunes adultes descendants de parents nés dans le pays dans les pays d'installation, au Royaume-Uni et dans les pays baltes, à l'exception de l'Estonie. Ils sont toutefois sous-représentés parmi les diplômés du supérieur dans tous les autres pays, en particulier en Belgique, en Grèce et au Luxembourg.

Quant aux jeunes adultes qui ont immigré enfants, leur niveau d'éducation est généralement inférieur à celui des descendants de parents nés dans le pays, sauf dans les pays d'installation, au Royaume-Uni et au Portugal. Il est également inférieur à celui des descendants d'immigrés, sauf dans les pays comme le Luxembourg et la Belgique, où les enfants d'immigrés nés dans le pays sont particulièrement sous-représentés parmi les diplômés du supérieur.

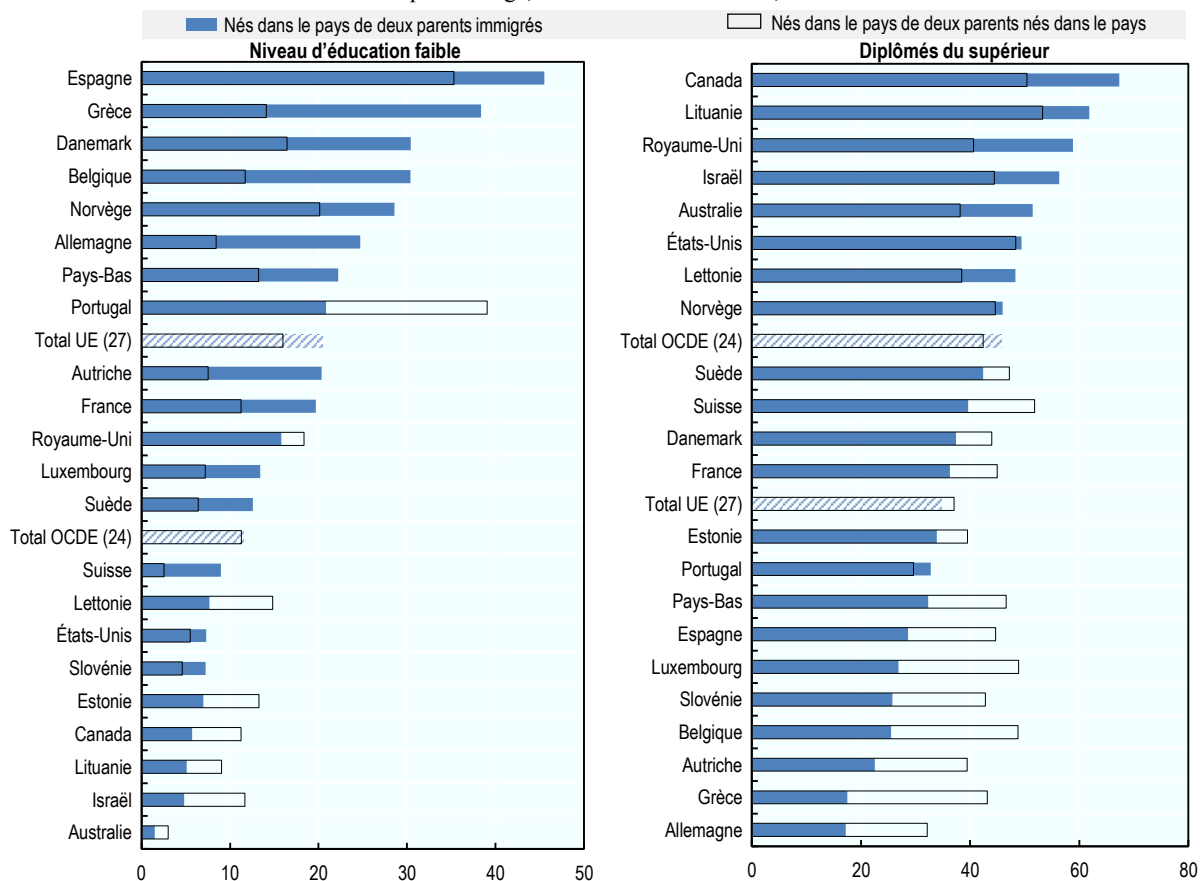
Dans l'UE, les 25-34 ans descendants d'immigrés originaires de pays en dehors de l'UE affichent en général un niveau d'éducation analogue à celui de leurs pairs dont les parents immigrés sont originaires de l'UE. Ils accusent toutefois un certain retard en Allemagne, en France et (en particulier) en Espagne, tandis qu'au Royaume-Uni leur niveau d'éducation est meilleur.

Ces dix dernières années, la part de jeunes adultes ayant un niveau d'éducation élevé a augmenté dans l'UE et l'OCDE de 6 points de pourcentage à la fois chez les descendants d'immigrés et chez les descendants de parents nés dans le pays. Cette hausse a été plus importante chez les premiers que chez les derniers dans deux pays sur cinq.

Les femmes âgées de 25 à 34 ans sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un niveau d'éducation élevé dans tous les pays de l'OCDE et de l'UE, à l'exception de la Suisse. Les descendantes d'immigrés ne font pas exception. L'écart entre les femmes et les hommes en termes de niveau d'éducation est plus étroit chez les jeunes adultes d'origine immigrée que chez les descendants de parents nés dans le pays dans tous les pays sauf l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les femmes immigrées qui sont arrivées enfants sont une fois encore davantage susceptibles que les hommes immigrés d'avoir un niveau d'éducation élevé dans tous les pays sauf en Suisse. Contrairement à leurs homologues masculins, il semble que leur probabilité de poursuivre des études supérieures soit plus élevée si elles sont scolarisées dans le pays d'accueil.

**Graphique 7.15. Personnes ayant un niveau d'éducation faible et personnes ayant un niveau d'éducation élevé, selon l'origine**

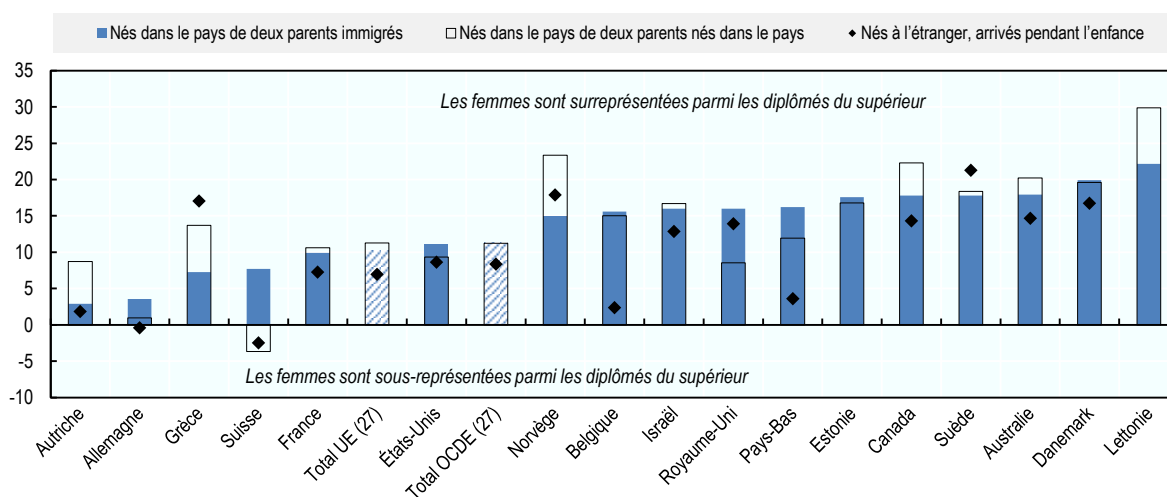
En pourcentage, 25-34 ans non scolarisés, 2017



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895499>

**Graphique 7.16. Écart entre la part de femmes et la part d'hommes ayant un niveau d'éducation élevé, selon l'origine**

Différence en points de pourcentage entre les femmes et les hommes, individus de 25-34 ans non scolarisés, 2017



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895176>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.9. Décrochage scolaire

### Définition

Proportion de jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, et qui ont arrêté leur scolarité à la fin du premier cycle du secondaire.

### Population étudiée

Jeunes âgés de 15 à 24 ans.

À l'échelle de l'OCDE, 7 % des élèves descendants d'immigrés quittent le système scolaire prématurément. Ce pourcentage correspond à 600 000 jeunes. La proportion dans l'UE est de 9 %, soit 250 000 élèves. Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, les niveaux de décrochage scolaire des descendants d'immigrés sont analogues à ceux des jeunes descendants de parents nés dans le pays. Quant aux jeunes nés à l'étranger qui sont arrivés enfants, ils sont 600 000, soit 11 %, à avoir quitté l'école prématurément dans l'OCDE, et 240 000, soit 15 %, dans l'UE.

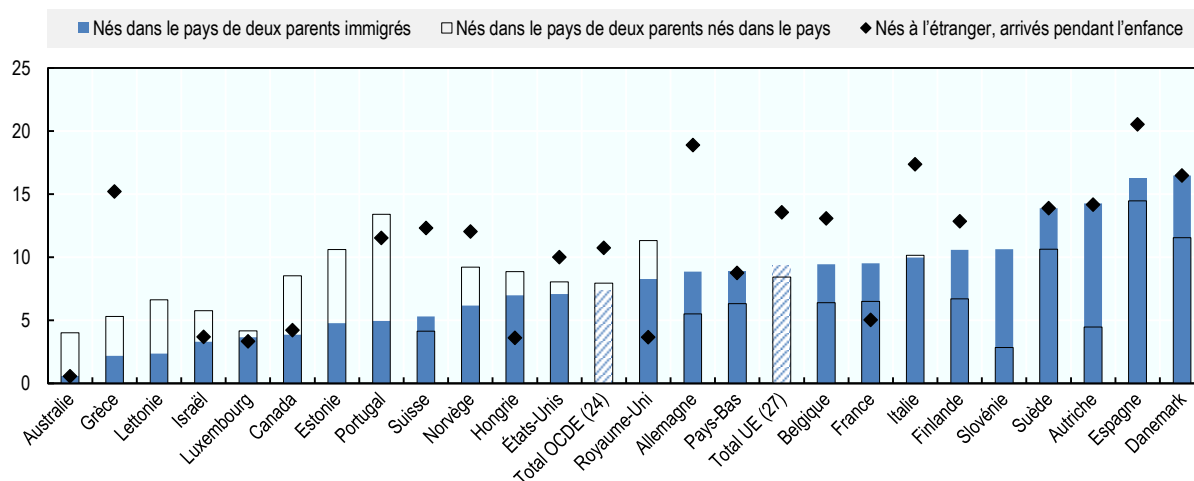
Les descendants d'immigrés sont plus susceptibles que leurs camarades sans origine immigrée de ne pas achever leur scolarité dans deux pays sur cinq, notamment dans les pays européens de destination de longue date et dans les pays nordiques. Leur part est supérieure à 13 % en Suède, en Autriche et en Espagne. L'écart entre les élèves descendants d'immigrés et les élèves descendants de parents nés dans le pays en termes de taux de décrochage scolaire est le plus profond en Autriche et en Slovaquie (au moins 8 points de pourcentage). En Suisse, en Italie et aux États-Unis, toutefois, les taux sont analogues dans les deux groupes. Ils sont en réalité inférieurs chez les descendants d'immigrés et les jeunes nés à l'étranger qui sont arrivés enfants dans les pays d'installation, dans les États baltes, au Royaume-Uni et au Portugal. En revanche, les élèves nés à l'étranger qui ont immigré avant l'âge de 15 ans sont plus susceptibles de décrocher que tous les autres groupes dans tous les autres pays. Plus de 12 % ont en effet abandonné leur scolarité dans les pays nordiques, en Italie, en Autriche et en Suisse, et environ 20 % en Allemagne et en Espagne.

Atteignant 10 % dans l'UE, la part de décrocheurs parmi les élèves nés dans le pays de parents non originaires de l'UE est particulièrement élevée. Elle est supérieure de plus de 50 % à la part de décrocheurs parmi les jeunes descendants de parents nés dans le pays dans tous les pays d'immigration de longue date, sauf au Royaume-Uni. En Suisse, en Autriche et en Slovaquie, les jeunes d'origine hors UE sont plus de deux fois plus susceptibles de quitter prématurément le système scolaire que les jeunes descendants de parents nés dans le pays. En revanche, le taux de décrochage scolaire des jeunes nés dans le pays de parents originaires de l'UE est inférieur à celui des autres groupes dans la quasi-totalité des pays. Les jeunes n'ayant pas d'origines dans l'UE qui sont arrivés enfants sont également plus susceptibles d'abandonner leur scolarité que les jeunes ayant des origines dans l'UE dans 6 pays sur 10. En Norvège et au Portugal, leur taux de décrochage scolaire est au moins deux fois plus élevé que celui des jeunes nés dans le pays de parents originaires de l'UE. En revanche, le taux de décrocheurs parmi les jeunes originaires de l'UE qui ont immigré enfants au Royaume-Uni et en Grèce est supérieur d'au moins 10 points de pourcentage à celui des jeunes nés en dehors de l'UE.

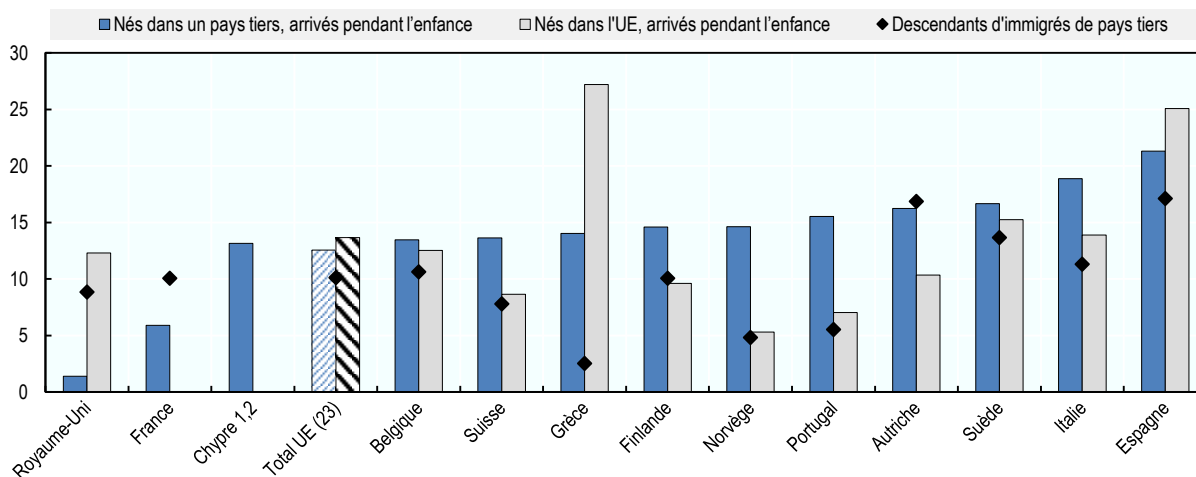
Le taux d'abandon scolaire précoce parmi les jeunes descendants d'immigrés a chuté ces dix dernières années, de 5 points de pourcentage dans l'UE et de 3 points au Canada et aux États-Unis. Il a également diminué dans l'Europe du Sud. Dans la plupart des pays, à l'exception du Canada et du Royaume-Uni, le recul a été plus prononcé chez les descendants d'immigrés que chez les descendants de parents nés dans le pays.

**Graphique 7.17. Jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire**

En pourcentage, 15-24 ans, 2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895195>**Graphique 7.18. Taux de décrochage scolaire selon l'origine des élèves**

En pourcentage, 15-24 ans, 2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895214>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.10. Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation

### Définition

Proportion de jeunes adultes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET).

### Population étudiée

La population des jeunes adultes âgés de 15 à 34 ans.

Dans l'OCDE, plus de 2 millions des 15-34 ans descendants d'immigrés sont déscolarisés et sans emploi (NEET), soit 14 % d'entre eux. Dans l'UE, ils sont près de 850 000, ce qui correspond à un taux de 17 %. Dans trois pays de l'OCDE sur cinq, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être de jeunes NEET que les descendants de parents nés dans le pays. Le taux de NEET des descendants d'immigrés est même le double en Slovénie, en Autriche, en Belgique, en France et aux Pays-Bas, où les parents immigrés ont en général un faible niveau d'éducation. Toutefois, les jeunes adultes sans origine immigrée sont plus susceptibles d'être des NEET dans les pays d'installation, aux États-Unis et dans l'Europe du Sud (sauf en Espagne). Quant aux jeunes nés à l'étranger qui sont arrivés enfants dans leur pays d'accueil, ils sont encore plus coupés du marché du travail ; ils sont en effet 1.9 million à être déscolarisés et sans emploi dans l'OCDE et quasiment 1 million dans l'UE. Leur taux de NEET est plus élevé que celui des descendants d'immigrés dans l'ensemble de l'UE, mais pas aux États-Unis ni dans les pays d'installation.

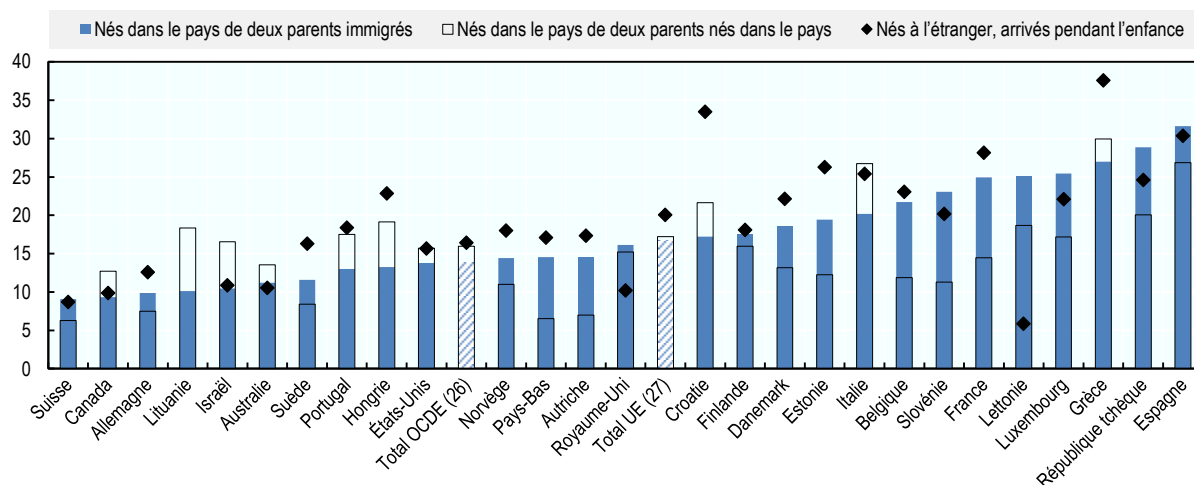
Le taux global de jeunes NEET a légèrement augmenté ces dix dernières années dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE. Il a toutefois légèrement reculé parmi les descendants d'immigrés. L'écart entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays en termes de taux de NEET s'est considérablement réduit dans les deux tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles.

Certains groupes de population sont plus enclins que d'autres à être déscolarisés et sans emploi. Les jeunes femmes sont plus exposées que les jeunes hommes dans l'ensemble de l'OCDE, quelle que soit leur origine, même si l'écart entre les deux sexes est plus faible chez les descendants d'immigrés dans les deux tiers des pays. Toutefois, dans tous les pays où le taux global de NEET est plus élevé chez les jeunes d'origine immigrée, la probabilité d'être NEET est plus grande à la fois chez les femmes et les hommes immigrés et descendants d'immigrés que chez leurs homologues sans origine immigrée. L'Espagne est la seule exception, les jeunes hommes ayant des parents nés à l'étranger y étant en fait moins susceptibles d'être déscolarisés et sans emploi que leurs pairs ayant des parents nés dans le pays, tandis que l'inverse est vrai chez les femmes.

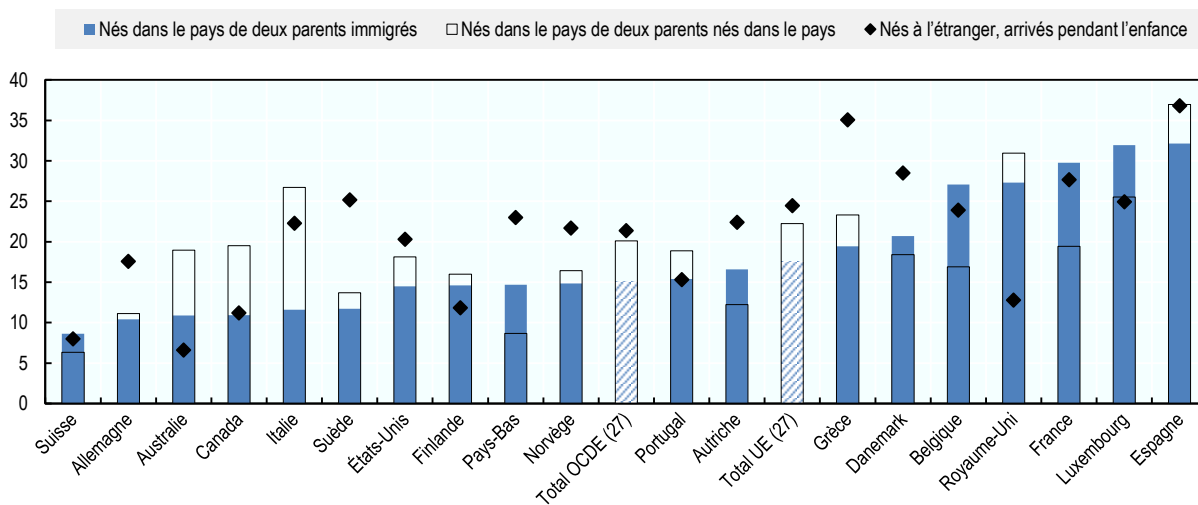
Dans les deux tiers des pays, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays à la fois d'avoir un niveau d'éducation faible et d'être des jeunes NEET. Cela est particulièrement vrai en Espagne, au Danemark et dans la plupart des pays européens de destination de longue date. En réalité, les jeunes ayant un niveau d'éducation faible forment un autre groupe très vulnérable. À l'échelle de l'OCDE et de l'UE, le taux de NEET est supérieur chez les jeunes adultes nés dans le pays qui ont un niveau d'éducation faible que chez leurs pairs qui ont un niveau d'éducation élevé, en particulier chez ceux sans origine immigrée. En fait, parmi les jeunes ayant un niveau d'éducation faible, le taux de NEET des descendants de parents nés dans le pays est supérieur de 5 points de pourcentage à celui des descendants d'immigrés, aussi bien dans l'OCDE que dans l'UE. Les pays dans lesquels les descendants d'immigrés ayant un niveau d'éducation faible sont plus susceptibles d'être déscolarisés et sans emploi sont la Slovénie et les pays européens de destination de longue date (à l'exception du Royaume-Uni et de l'Allemagne). En particulier, ils sont jusqu'à 10 points de plus susceptibles d'être NEET que les jeunes nés dans le pays de parents nés dans le pays en France et en Belgique. Enfin, le pays de naissance des parents influence aussi la probabilité d'être NEET. À l'échelle de l'UE, les descendants de parents de pays tiers affichent un taux de NEET légèrement supérieur à celui des descendants de parents nés dans l'UE. Au niveau des pays, les écarts sont les plus marqués en Espagne, en Autriche et en France.

**Graphique 7.19. Taux de jeunes NEET**

En pourcentage, 15-34 ans, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895233>**Graphique 7.20. Taux de NEET parmi les jeunes ayant un niveau d'éducation faible**

En pourcentage, 15-34 ans, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895252>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.11. Emploi

### Définition

Le taux d'emploi correspond à la part de jeunes adultes âgés de 15 à 34 ans qui occupent un emploi selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT) : avoir travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence ou être pourvu d'un emploi mais absent de son travail.

### Population étudiée

Population âgée de 15 à 34 ans non scolarisée.

Près de 7.3 millions de descendants d'immigrés âgés de 15 à 34 ans sont occupés dans l'OCDE et 1.9 million dans l'UE. Ces chiffres représentent respectivement des taux d'emploi de 72 % et de 69 % dans le groupe d'âge des 15-34 ans (élèves et étudiants non compris). De plus, 5.9 millions d'immigrés arrivés enfants dans l'OCDE occupent également un emploi, ce qui correspond à un taux d'emploi de 73 %. Les chiffres correspondants pour l'UE sont de 2.1 millions de personnes soit 66 %. Dans la plupart des pays, les immigrés et les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les descendants de parents nés dans le pays (de 3 points de pourcentage dans l'OCDE). Dans l'UE, l'écart d'emploi entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays est plus marqué (6 points de pourcentage). Quant aux immigrés arrivés enfants, ils sont moins susceptibles de 8 points d'être occupés. Dans l'UE, les jeunes adultes d'origine hors UE peinent davantage pour trouver un emploi que les jeunes originaires de l'UE. En Italie et en Espagne, moins d'un tiers des descendants de parents nés en dehors de l'UE occupe un emploi.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE et de l'UE, les jeunes hommes sont en général plus susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes femmes, même si cela n'est pas toujours le cas parmi les jeunes adultes descendants d'immigrés. En Italie et au Portugal, les hommes descendants d'immigrés accusent un retard considérable par rapport à leurs homologues féminines, tandis que le même écart femmes-hommes (quoique plus étroit) est aussi observé en Suisse, en Norvège et au Canada. À l'inverse, les descendantes d'immigrés sont particulièrement défavorisées par rapport à leurs homologues masculins dans les pays baltes et en Espagne. Quant aux immigrés arrivés enfants, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'être en emploi, de plus de 10 points, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis.

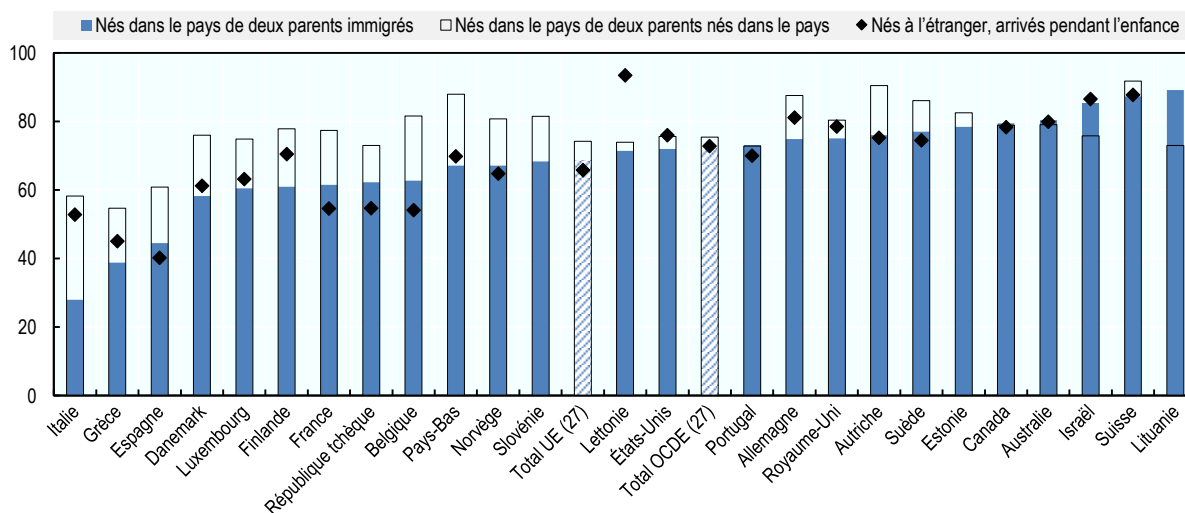
Il est plus facile de trouver un emploi si l'on a un niveau d'éducation élevé. Dans les pays d'installation de l'OCDE, les jeunes adultes descendants d'immigrés qui ont un niveau d'éducation élevé ont autant de chances que les descendants de parents nés dans le pays d'occuper un emploi. Ce schéma ne vaut toutefois pas dans la plupart des pays de l'UE. Même lorsque les descendants d'immigrés ont un niveau d'éducation élevé, ils restent moins susceptibles de travailler que les descendants de parents nés dans le pays, de 2 points de pourcentage dans l'ensemble de l'UE, et de plus de 10 points de pourcentage dans la plupart des pays européens de destination de longue date (4 points seulement en Allemagne). Quant aux jeunes adultes ayant un niveau d'éducation faible, les descendants d'immigrés sont moins susceptibles de 3 points de pourcentage que les descendants de parents nés dans le pays d'occuper un emploi à l'échelle de l'UE. L'écart d'emploi est supérieur à 15 points de pourcentage dans les pays de l'Europe du Sud, en Suède et aux Pays-Bas, soit bien pire que chez les jeunes adultes ayant un niveau d'éducation élevé. L'écart d'emploi parmi les jeunes adultes ayant un niveau d'éducation faible est également profond dans l'OCDE, s'établissant à 7 points. Les deux seules exceptions sont l'Australie et Israël, où les descendants d'immigrés ayant un niveau d'éducation faible sont plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs pairs sans origine immigrée.

À l'échelle de l'OCDE, les taux d'emploi des jeunes adultes descendants d'immigrés sont restés stables ces dix dernières années, alors qu'ils ont diminué de 1 point de pourcentage chez leurs pairs descendants de parents nés dans le pays. La situation a toutefois empiré dans l'ensemble de l'UE, les deux groupes affichant un recul de leur taux d'emploi de 5 points. Les descendants d'immigrés ont connu la détérioration la plus importante dans les pays qui ont le plus souffert du ralentissement économique, comme la Grèce et l'Italie, mais aussi la France et les Pays-Bas. En revanche, Israël, la Suède, les États-Unis, la République tchèque et la Belgique ont enregistré une hausse considérable du taux d'emploi des descendants d'immigrés.

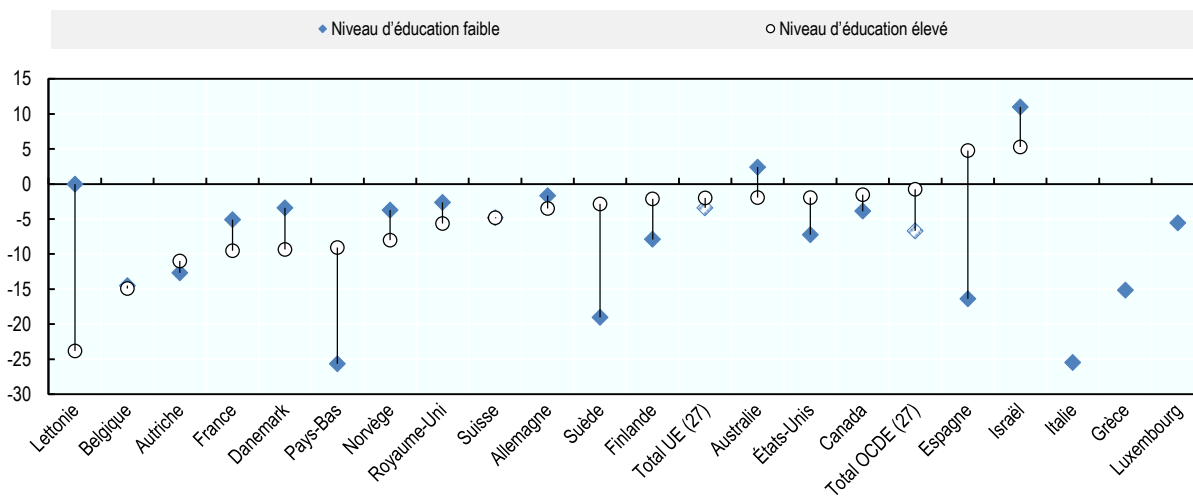


**Graphique 7.21. Taux d'emploi, selon l'origine**

En pourcentage, 15-34 ans non scolarisés, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895271>**Graphique 7.22. Taux d'emploi des descendants d'immigrés selon le niveau d'éducation**

Écart en points de pourcentage avec les descendants de parents nés dans le pays, 15-34 ans non scolarisés, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895290>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.12. Chômage

### Définition

L'Organisation internationale du travail (OIT) définit les chômeurs comme des personnes sans emploi mais disponibles pour travailler, et en recherche d'emploi durant la semaine de référence. Le taux de chômage est la part de chômeurs au sein de la population active (somme des personnes occupées et des chômeurs).

### Population étudiée

Population active (occupée ou non) âgée de 15 à 34 ans et non scolarisée.

Si le taux de chômage des descendants d'immigrés âgés de 15 à 34 ans est analogue à celui des descendants de parents nés dans le pays dans la même tranche d'âge dans les pays non européens, il est plus élevé dans la quasi-totalité des pays européens. Dans l'UE dans son ensemble, 17.5 % d'entre eux sont au chômage, par rapport à 14 % des jeunes sans origine immigrée. Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, les jeunes immigrés qui sont arrivés enfants sont les plus touchés par le chômage ; 12 % sont sans emploi dans l'OCDE, et 20 % dans l'UE.

Plus de 40 % des descendants d'immigrés sont au chômage dans les pays de l'Europe du Sud (sauf au Portugal). Dans la plupart des pays nordiques et des pays d'immigration de longue date, le taux de chômage est au moins deux fois plus élevé chez les descendants d'immigrés que chez les jeunes sans origine immigrée. En revanche, l'écart entre les deux groupes est plus étroit dans les pays affichant de faibles taux de chômage (sauf en Suisse et au Danemark) ainsi qu'au Portugal et en Lituanie. Il est toutefois intéressant de noter que dans la plupart des pays d'immigration relativement récents, comme dans l'Europe du Nord et du Sud, les proportions de jeunes d'origine immigrée toujours scolarisés sont élevées.

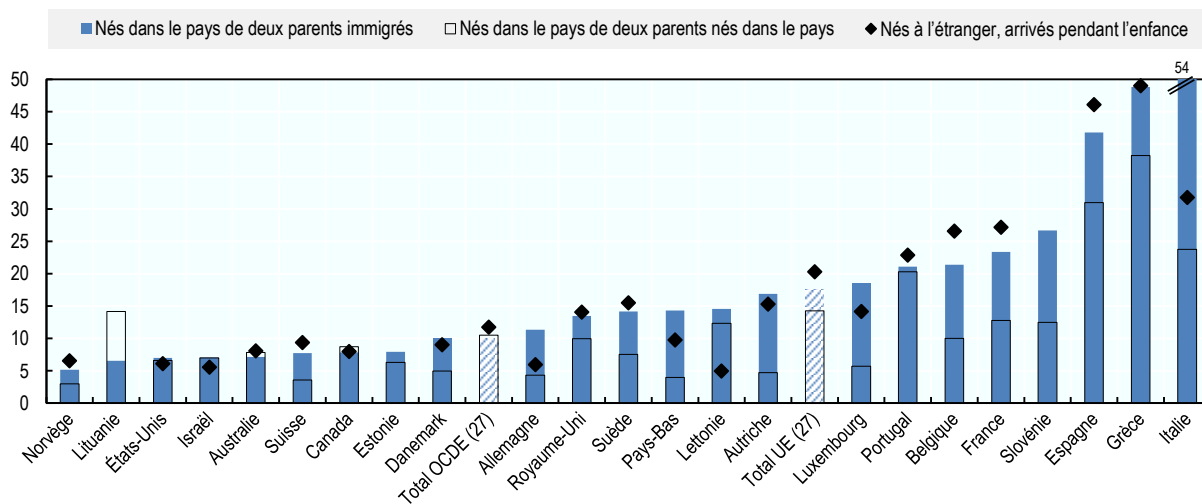
Le manque d'expérience professionnelle explique en partie pourquoi les jeunes sont en proportion les plus touchés par le chômage. Et les descendants d'immigrés âgés de 15 à 24 ans sont même plus durement frappés que leurs pairs plus âgés : leur taux de chômage est trois fois supérieur à celui de leurs pairs âgés de 25 à 34 ans dans l'ensemble de l'UE, et plus de deux fois supérieur dans l'OCDE. Si le chômage des 15-24 ans est élevé en termes absolus et relatifs en Suède, au Luxembourg, au Royaume-Uni et en France, il faudrait une fois encore prendre en compte les proportions considérables de jeunes d'origine immigrée dans ce groupe d'âge qui sont toujours scolarisés. Parmi les jeunes descendants d'immigrés, ceux qui ne sont pas originaires de l'UE sont les plus touchés par le chômage. Plus de la moitié sont au chômage en Italie et en Espagne et plus d'un quart en Suède et en France, des taux qui dépassent considérablement ceux de leurs pairs originaires de l'UE.

Dans la quasi-totalité des pays, l'écart entre le taux de chômage des femmes et le taux de chômage des hommes est important chez les descendants d'immigrés, alors qu'il est faible chez les jeunes sans origine immigrée. Dans la moitié des pays de l'UE, les descendantes d'immigrés sont plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues masculins, notamment en Grèce, en Espagne et dans les pays baltes. L'inverse est toutefois vrai en Italie, au Royaume-Uni, en Autriche et en France. L'écart femmes-hommes n'est en général pas aussi marqué chez les immigrés qui sont arrivés enfants. La Suède et la Suisse font figure d'exception, le taux de chômage des hommes qui ont immigré enfants y étant deux fois plus élevé que celui des femmes.

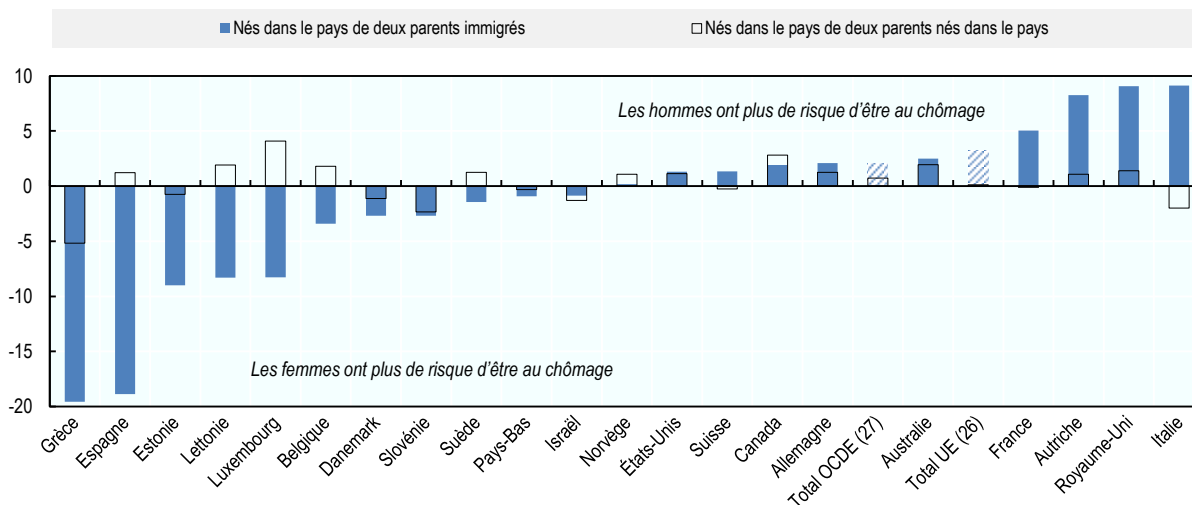
Le taux de chômage a augmenté depuis le début du ralentissement économique dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et de l'UE. Dans la plupart des pays, le chômage a progressé chez les descendants de parents nés dans le pays, mais de façon plus marquée chez les descendants d'immigrés. Aux États-Unis, en Belgique et en Suède, en revanche, les descendants d'immigrés ont en réalité enregistré un recul du chômage.

**Graphique 7.23. Taux de chômage, selon l'origine**

En pourcentage, 15-34 ans non scolarisés, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895309>**Graphique 7.24. Écart entre le taux de chômage des femmes et le taux de chômage des hommes, selon l'origine**

Écart en points de pourcentage entre les femmes et les hommes, 15-34 ans non scolarisés, 2017

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895328>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 7.13. Déclassement

#### Définition

Le taux de déclassement correspond à la part des personnes au niveau d'éducation élevé (niveaux 5 à 8 de la CITE, voir l'indicateur 7.8) qui occupent un emploi peu ou moyennement qualifié conformément à la CITP (niveaux 4 à 9 de la CIP, voir l'indicateur 3.9).

#### Population étudiée

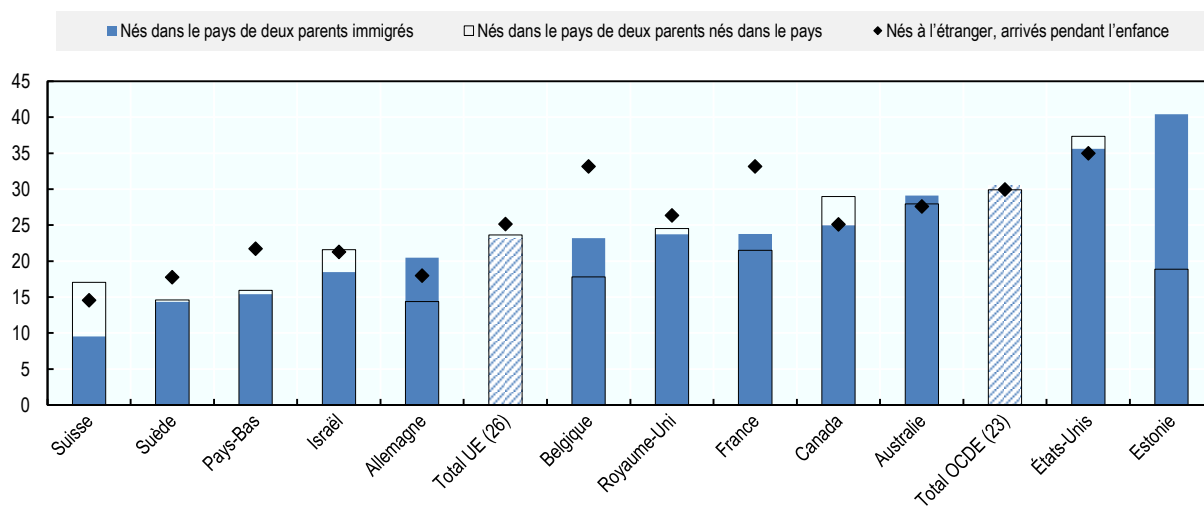
Jeunes adultes (25-34 ans) occupés ayant un niveau d'éducation élevé (hors forces armées [CITP 0]).

Dans l'ensemble de l'OCDE, 30 % des descendants d'immigrés âgés de 25 à 34 ans qui travaillent et qui ont un niveau d'éducation élevé (soit 700 000 personnes au total) sont formellement déclassés dans l'emploi qu'ils occupent. Dans l'UE, cette part est de 23 %, ce qui correspond à 125 000 jeunes. Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, la probabilité d'un déclassé n'est pas plus importante chez les descendants d'immigrés que chez les descendants de parents nés dans le pays. Mais la situation varie considérablement d'un pays à un autre. En Estonie, en Belgique et en Allemagne, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être déclassés (jusqu'à deux fois plus de chances en Estonie), mais la probabilité qu'ils le soient est moindre en Suisse, en Israël et au Canada. Quant aux immigrés arrivés enfants ayant un niveau d'éducation élevé, leur taux de déclassé est supérieur à celui des jeunes nés dans le pays en Suède, aux Pays-Bas et, de plus de 11 points, en Belgique et en France. Toutefois, les taux sont à peu près similaires dans la plupart des autres pays.

La proportion de femmes déclassées dans l'emploi qu'elles occupent est supérieure à celle observée chez les hommes dans l'UE et en Australie, quelle que soit leur origine. L'écart femmes-hommes au détriment des femmes s'élève à pas moins de 9 points de pourcentage dans l'UE parmi les descendants d'immigrés par rapport à seulement 2 points chez les jeunes sans origine immigrée. Aux États-Unis et au Canada, en revanche, le taux de déclassé est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les femmes dans tous les groupes, l'écart femmes-hommes étant le plus marqué chez les jeunes sans origine immigrée. Enfin, le taux de déclassé est légèrement plus important chez les jeunes nés dans le pays de parents immigrés nés en dehors de l'UE. Dans l'ensemble de l'UE, ils sont 25 % à occuper des emplois peu ou moyennement qualifiés alors qu'ils ont un niveau d'éducation élevé. Cette part est légèrement supérieure à celle des descendants de parents nés dans le pays, et supérieure de 7 points à celle des jeunes nés dans le pays de parents immigrés originaires de l'UE.

**Graphique 7.25. Taux de déclassement, selon l'origine**

En pourcentage des 25-34 ans occupés ayant un niveau d'éducation élevé, 2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895347>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 7.14. Emploi dans le secteur des services publics

#### Définition

Part de la population active occupée qui travaille dans le secteur des services publics. Ce secteur englobe l'administration publique, les soins de santé, les services sociaux et l'éducation.

#### Population étudiée

Population active occupée âgée de 15 à 34 ans.

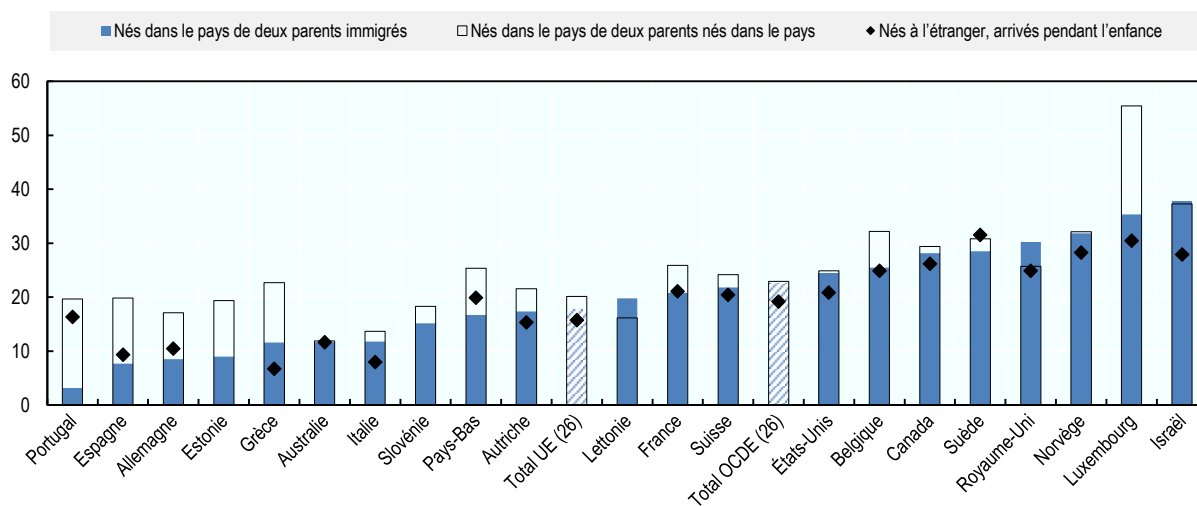
Dans l'ensemble de l'OCDE, les jeunes adultes descendants d'immigrés sont presque 23 % à occuper un emploi dans le secteur des services publics. Cela correspond à 1.8 million de travailleurs dans l'OCDE, et à près de 1.1 million aux États-Unis uniquement. La part des descendants d'immigrés qui travaillent dans le secteur des services publics est analogue à celle des autres jeunes nés dans le pays, qu'ils soient issus d'un couple mixte ou que leurs deux parents soient nés dans le pays. Dans l'UE, 400 000 jeunes adultes descendants d'immigrés sont des employés du service public. En d'autres termes, 18 % d'entre eux travaillent dans le secteur public, par rapport à 20 % des descendants de parents nés dans le pays et à 23 % des jeunes d'origine mixte.

En fait, les descendants d'immigrés ne sont surreprésentés dans les services publics qu'au Royaume-Uni et en Lettonie. Dans tous les pays non européens et les pays nordiques, en revanche, la probabilité qu'ils occupent un emploi dans ce secteur est la même que celle des jeunes sans origine immigrée, mais elle est moindre dans les pays européens d'immigration de longue date, dans l'Europe du Sud (d'au moins 10 points de pourcentage en Espagne, au Portugal et en Grèce), ainsi qu'en Allemagne et au Luxembourg (9 et 20 points de moins, respectivement). Quant à la part d'immigrés arrivés enfants qui travaillent dans le secteur public (dont certains ne sont pas naturalisés), elle est encore plus faible dans tous les pays, sauf au Royaume-Uni, en Australie et en Suède. Au total, ils sont 1.2 million à occuper un emploi dans le secteur des services publics dans l'OCDE, et 350 000 dans l'UE.

Au Royaume-Uni, en Suède et en Belgique, les jeunes nés dans le pays de parents immigrés de pays tiers sont plus susceptibles de travailler dans le secteur public que ceux dont les parents sont originaires de l'UE. En revanche, la probabilité est moindre en Autriche, en France et aux Pays-Bas. Dans la grande majorité des pays, la part du secteur public dans l'emploi total des jeunes adultes descendants d'immigrés a augmenté ces dix dernières années, ce qui a donc compensé en partie le déclin observé sur la même période dans l'emploi dans le secteur privé. La hausse a d'une façon générale été plus marquée que chez les jeunes sans origine immigrée, notamment au Luxembourg, en Belgique, au Royaume-Uni et en Italie.

**Graphique 7.26. Emploi dans le secteur des services publics, selon l'origine**

En pourcentage des 15-34 ans en emploi, 2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895366>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 7.15. Pauvreté relative des enfants

#### Définition

Le taux de pauvreté relative des enfants, conformément à la définition d'Eurostat, est la part d'enfants qui vivent dans un ménage dont le revenu annuel équivalent se situe en-dessous du seuil de pauvreté, lequel est fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian d'un pays.

#### Population étudiée

Toute personne de moins de 16 ans vivant dans un ménage composé d'au moins un responsable de plus de 15 ans. On attribue à chaque enfant le revenu annuel équivalent du ménage.

Dans l'ensemble de l'OCDE, près de la moitié des enfants des ménages immigrés vit en-dessous du seuil de pauvreté relative, par rapport à plus d'un quart des enfants des ménages natifs. Si la part est moindre dans l'UE, elle s'établit tout de même à 40 %, soit le double de la part des enfants des ménages natifs. Les pays où la part de descendants d'immigrés vivant dans une situation de pauvreté relative est la plus élevée sont l'Espagne, la Grèce et les États-Unis. Cela concerne plus de la moitié des enfants d'immigrés en Grèce et en Espagne, par rapport à un quart des enfants issus de ménages natifs. C'est en Lettonie, en Allemagne et en Israël que la part d'enfants d'immigrés vivant en situation de pauvreté est la plus faible, bien qu'elle atteigne encore 20 % environ. L'écart de pauvreté entre les enfants issus de ménages immigrés et les enfants issus de ménages natifs est important en général, atteignant presque 40 points en Espagne et aux Pays-Bas et environ 30 points en Belgique et en France. Il est comparativement moins marqué au Portugal, au Royaume-Uni, en Croatie et en Estonie, atteignant près de 10 points de pourcentage, et encore plus réduit en Allemagne, avec seulement 4 points de différence. Les deux seuls pays où les enfants issus de ménages natifs sont plus susceptibles que les descendants d'immigrés de vivre dans une situation de pauvreté relative sont la Lettonie et Israël.

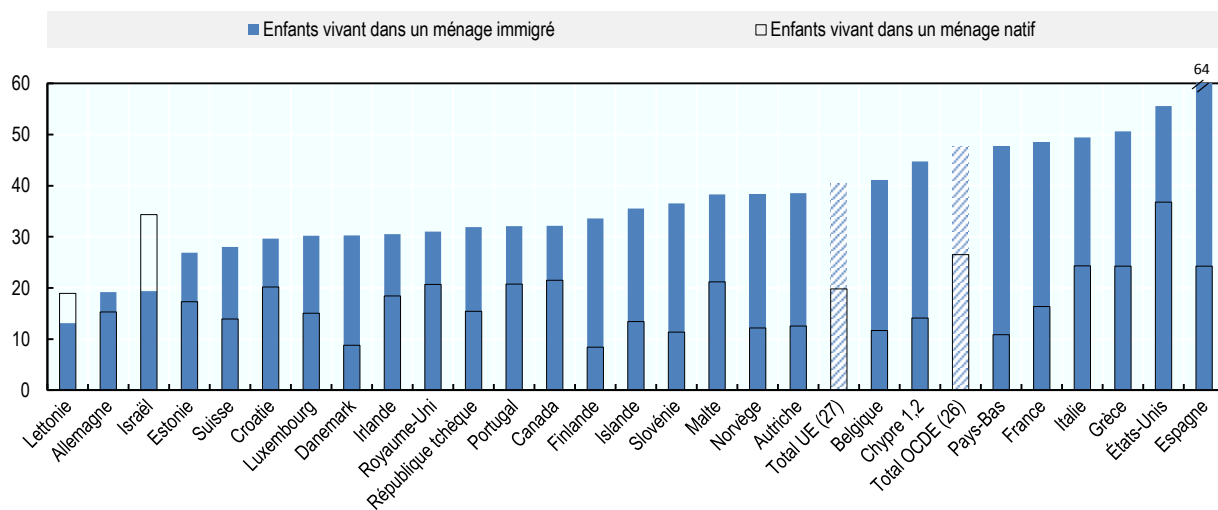
Ces dix dernières années, le taux de pauvreté infantile relative chez les ménages immigrés n'a que légèrement augmenté dans l'ensemble de l'OCDE (1 point de pourcentage en plus). Dans l'UE, ce taux est resté à peu près le même à la fois chez les ménages immigrés et chez les ménages natifs. Les hausses les plus importantes, c'est-à-dire de plus de 10 points, ont été observées en Islande, en Espagne, en Slovaquie, en Estonie et en France. Dans tous ces pays, la hausse du taux de pauvreté relative des enfants des ménages immigrés a également été beaucoup plus forte que pour les ménages natifs qui ont en général enregistré une hausse modérée, voire un léger recul. La pauvreté relative des enfants d'immigrés a diminué au lieu d'augmenter dans un tiers des pays seulement. Les reculs les plus importants ont été enregistrés dans la République tchèque, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Danemark, où le taux de pauvreté des enfants issus de ménages natifs n'a, dans le même temps, que peu évolué.

Les comparaisons entre les taux de pauvreté des immigrés âgés de 16 ans ou plus et ceux des enfants vivant dans des ménages immigrés montrent que les enfants sont nettement plus susceptibles d'être pauvres, l'écart étant de 11 points dans l'UE. Aux États-Unis, l'écart de pauvreté s'élève à 23 points, 56 % des enfants issus de ménages immigrés vivant dans une situation de pauvreté. Après les États-Unis, c'est en France, en Espagne et aux Pays-Bas que cet écart est le plus profond. Dans les pays baltes, en revanche, où la population née à l'étranger a été façonnée par les minorités nationales et les changements de frontières, les adultes immigrés sont plus susceptibles de connaître la pauvreté que les enfants des ménages immigrés.

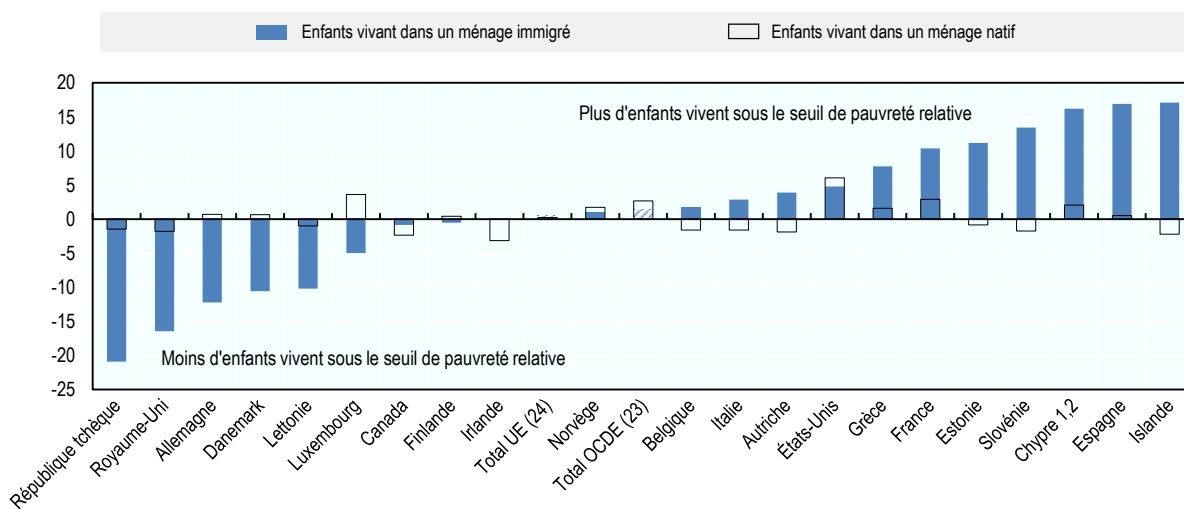


**Graphique 7.27. Taux de pauvreté relative des enfants, selon l'origine**

En pourcentage, enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895385>**Graphique 7.28. Évolution du taux de pauvreté relative des enfants, selon l'origine**

Évolution en points de pourcentage, enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, entre 2007 et 2015

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895480>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 7.16. Participation aux élections

### Définition

La participation électorale autodéclarée est ici la part de répondants aux enquêtes d'opinion qui déclarent avoir voté aux dernières élections législatives dans leur pays de résidence.

### Population étudiée

Les 18-34 ans ayant le droit de vote aux élections nationales. Hormis quelques exceptions pour certaines nationalités dans des pays comme le Royaume-Uni et le Portugal, les étrangers n'ont pas le droit de voter aux élections législatives dans leur pays d'accueil. Cet indicateur ne s'applique donc qu'aux personnes possédant la nationalité du pays dans lequel elles vivent.

Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, près de 60 % des descendants d'immigrés déclarent avoir voté aux dernières élections nationales. Ce taux de participation est inférieur de près de 10 points de pourcentage à celui des descendants de parents nés dans le pays, et inférieur de 5 points à celui des immigrés qui sont arrivés enfants dans leur pays d'accueil. Il est toutefois supérieur de 10 points à celui des immigrés arrivés après l'âge de 15 ans qui possèdent la nationalité de leur pays d'accueil.

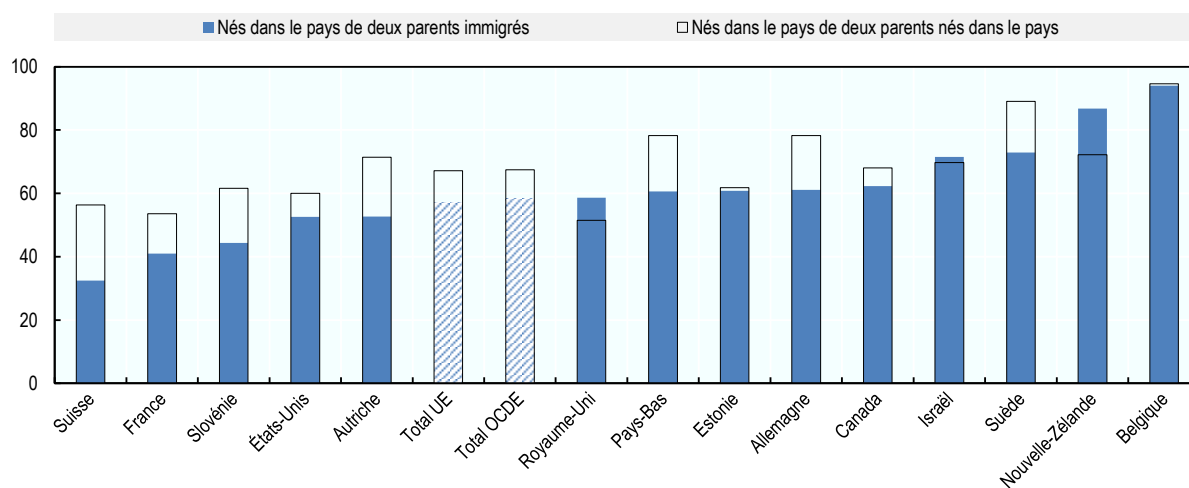
Les descendants de parents nés dans le pays sont en général plus susceptibles de voter que les descendants d'immigrés. L'écart est particulièrement marqué en Suisse, où le taux de participation est très faible chez les descendants d'immigrés ayant le droit de vote, lesquels sont presque deux fois moins susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays de déclarer avoir participé aux dernières élections nationales. De la même façon, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède affichent aussi de grandes disparités dans ce domaine, lesquelles atteignent plus de 15 points de pourcentage. En Estonie, en Israël et en Belgique, en revanche, l'écart de participation électorale est faible voire inexistant entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays. La Belgique, où le vote est obligatoire, affiche sans surprise un taux élevé de participation aux élections.

Dans l'UE comme dans l'OCDE, les jeunes adultes issus de couples mixtes et ceux qui sont arrivés enfants dans leur pays d'accueil sont en général plus susceptibles de participer aux élections que les jeunes adultes nés dans le pays de deux parents immigrés. Leur participation électorale est analogue à celle de l'ensemble de la population.

En Allemagne, les jeunes nés dans l'UE qui sont arrivés avant l'âge de 15 ans sont plus susceptibles de 14 points de pourcentage de voter aux élections que les jeunes nés en dehors de l'UE. En fait, leur taux de participation de 77 % est très semblable à celui des descendants de parents nés dans le pays.

**Graphique 7.29. Participation autodéclarée aux dernières élections, selon l'origine**

En pourcentage, 18-34 ans, 2008-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895404>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 7.17. Discrimination perçue

#### Définition

Cette section étudie la part d'immigrés qui déclarent avoir été victimes d'actes de discrimination (voir l'indicateur 5.7 pour les définitions).

#### Population étudiée

15-34 ans nés à l'étranger et personnes nées dans le pays d'accueil de deux parents immigrés.

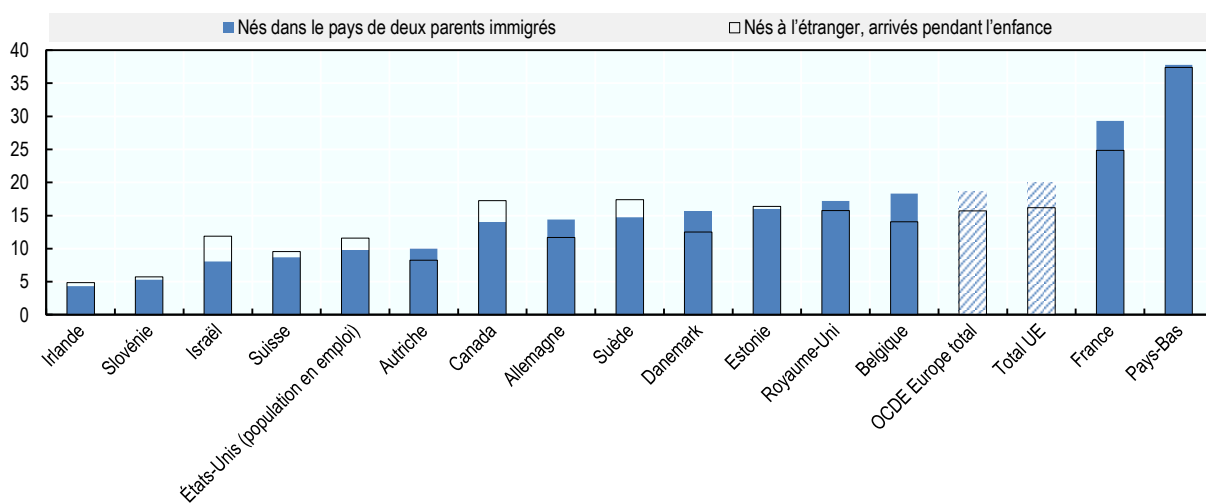
Parmi les jeunes descendants d'immigrés dans les pays de l'UE, près d'un sur cinq a le sentiment d'appartenir à un groupe victime de discrimination fondée sur l'origine ethnique, la nationalité ou la « race ». Au Canada, un jeune issu de l'immigration sur sept subit des actes de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la culture, de la « race » ou de la couleur de la peau. Aux États-Unis, un descendant d'immigrés sur dix fait état d'actes de discrimination sur le lieu de travail. La discrimination perçue est la plus répandue aux Pays-Bas, où 38 % des enfants d'immigrés déclarent en être victimes et en France (29 %). En revanche, moins de 10 % ont ce sentiment en Irlande, en Israël, en Suisse et en Autriche. Dans la plupart des pays, les enfants nés dans le pays de deux parents immigrés sont nettement plus susceptibles de se sentir victimes de discrimination que les immigrés arrivés enfants dans le pays d'accueil. L'inverse est toutefois vrai au Canada, en Suède, en Israël et aux États-Unis, où les immigrés arrivés enfants font plus souvent état d'actes de discrimination. Les comparaisons entre les périodes 2006-10 et 2012-16 dans l'UE indiquent un léger recul global de la discrimination perçue. Dans l'ensemble de l'UE, la part des enfants d'immigrés nés dans le pays qui ont le sentiment d'avoir été victimes de discrimination est passée de 24 % à 20 %. Cette baisse est intervenue dans chaque sous-catégorie de la population, c'est-à-dire chez les femmes et les hommes et à tous les niveaux d'éducation. Avec 10 points de pourcentage en moins, elle a été particulièrement marquée chez les descendants d'immigrés qui parlent la langue du pays d'accueil et qui en possèdent la nationalité. Seuls les jeunes descendants d'immigrés ayant une nationalité étrangère ont connu une hausse considérable de leur niveau de discrimination perçue, de 11 points.

Dans l'UE, plus le niveau d'éducation des jeunes descendants d'immigrés est élevé plus les discriminations perçues sont fréquentes. De la même façon, ceux dont la première langue est la langue du pays d'accueil sont plus de deux fois plus susceptibles de signaler des actes de discrimination que ceux dont la première langue est étrangère. Les descendants d'immigrés qui sont des ressortissants du pays d'accueil sont également plus sensibles aux discriminations que ceux qui possèdent une nationalité étrangère, de même que ceux qui ne sont pas originaires de l'UE (par rapport à ceux qui en sont originaires). Le niveau d'éducation, la maîtrise de la langue et la nationalité sont des facteurs qui peuvent éveiller un sentiment d'appartenance et d'identité et nourrir des attentes plus importantes à l'égard du pays d'accueil. Ils connaissent mieux les structures sociales et sont donc davantage susceptibles de considérer certaines situations comme étant discriminatoires. En revanche, la situation sur le marché du travail et le sexe ne sont pas des facteurs qui influencent de manière significative la discrimination perçue dans l'UE. Au Canada et aux États-Unis, toutefois, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'au moins 7 points de pourcentage de faire état d'actes de discrimination.

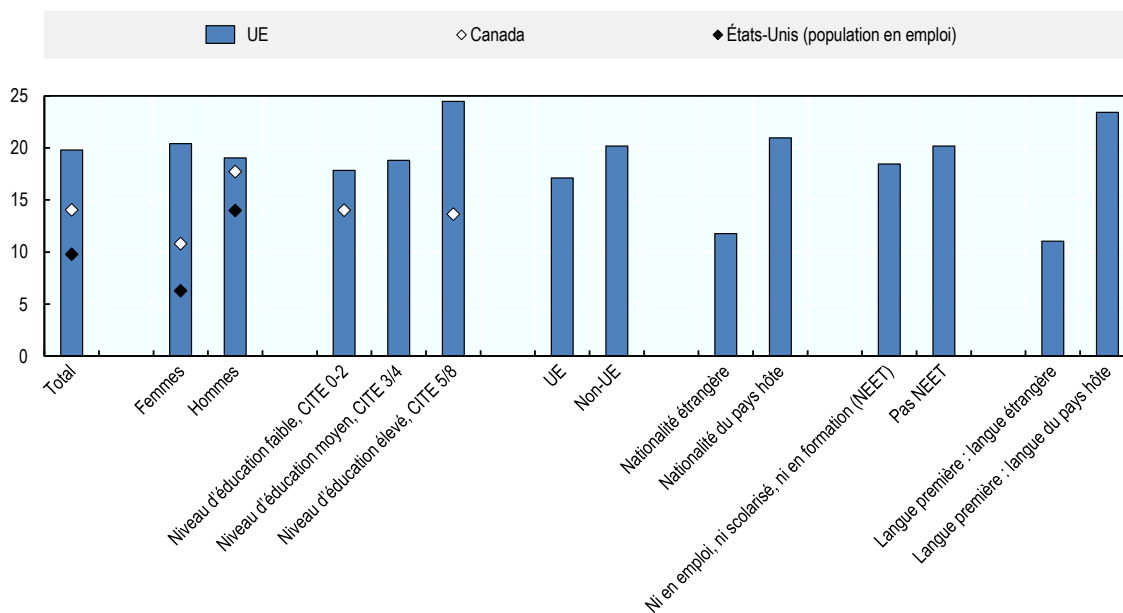
Il ressort du deuxième cycle de l'enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination (MIDIS), qui s'intéresse aux cas de discrimination de certains groupes clés, que près de la moitié des répondants ayant leurs deux parents nés dans un pays d'Afrique du Nord a été victime de discrimination fondée sur la couleur de la peau, l'origine ethnique ou la religion au cours des 12 derniers mois, de même que trois répondants sur dix ayant des parents originaires d'Afrique subsaharienne. Quant aux descendants de parents asiatiques, leur niveau de discrimination perçue est faible en général, sauf dans le contexte de la recherche d'emploi. Les jeunes nés dans le pays de parents originaires d'Afrique subsaharienne ont moins souvent le sentiment d'être victimes de discrimination au travail que d'autres groupes ethniques. Les cas de discrimination sont les plus fréquents dans le contexte de l'utilisation de certains services publics ou de l'accès à des établissements privés, par exemple lors d'interactions avec des fonctionnaires ou de sorties dans des bars et des restaurants. Les cas sont moins fréquents sur le marché du travail, à la fois au moment de la recherche d'emploi et une fois sur le lieu de travail, et moins fréquents encore dans les services de soins de santé et le secteur du logement.

**Graphique 7.30. Discrimination autodéclarée, selon l'origine**

En pourcentage, 15-34 ans, 2008-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895423>**Graphique 7.31. Jeunes descendants d'immigrés qui déclarent appartenir à un groupe victime de discrimination**

En pourcentage, 15-34 ans, 2012-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895442>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## Notes et sources

### *Notes concernant Chypre*

1. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

### *Note concernant Israël*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

### *Notes des graphiques et des tableaux*

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de l'élaboration de cette publication. C'est pourquoi la Lituanie ne figure pas dans la liste des pays membres de l'Organisation et n'est pas incluse dans les données agrégées de la zone.

Indicateurs 7.1 et 7.2 et indicateurs 7.8 à 7.14 : En Allemagne, l'origine des parents correspond au pays de naissance des parents pour les personnes nées dans le pays qui vivent encore avec leurs parents, mais elle correspond à la nationalité propre ou à celle des parents à la naissance pour les personnes qui ne vivent plus avec leurs parents. Par conséquent, le groupe de ceux que l'on appelle les descendants d'immigrés peut aussi inclure les personnes nées dans le pays d'un parent né à l'étranger et d'un parent né dans le pays (ce dernier étant un descendant de parents nés à l'étranger) ainsi que les personnes nées dans le pays de deux parents nés dans le pays qui sont tous deux des descendants de parents nés à l'étranger.

Indicateur 7.3 : La tranche d'âge pour les États-Unis couvre les 3-5 ans.

Indicateur 7.7 : Parmi les cas de brimades infligées par d'autres élèves figurent les affirmations suivantes : « ils m'ont laissé(e) de côté délibérément », « ils se sont moqués de moi », « ils m'ont pris des affaires ou les ont détruites », « ils ont lancé des rumeurs sur moi », « ils m'ont menacé(e) » ou « ils m'ont frappé(e) ou poussé(e) ».

Indicateur 7.17 : Les données sur les pays européens font référence au sentiment d'appartenance à un groupe victime de discrimination fondée sur la nationalité ou l'origine ethnique. Les données du Canada font référence aux immigrés qui ont été victimes d'actes de discrimination ou d'une inégalité de traitement au cours des cinq dernières années en raison de leur origine ethnique, de leur culture, ou de la couleur de leur peau. Les données des États-Unis (pour l'année 2014 et avant) font référence aux répondants occupés qui ont le sentiment, d'une façon ou d'une autre, d'être victimes d'actes de discrimination au travail en raison de leur origine ethnique.

Les moyennes tiennent compte des taux qui ne peuvent pas être publiés individuellement en raison de la taille insuffisante des échantillons.

Pour des données plus détaillées, se reporter aux Annexes C1, C2, D2 et E.

Tableau 7.1. Sources par indicateur

	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5, 7.6, 7.7	7.8	7.9	7.10, 7.11, 7.12	7.13, 7.14	7.15	7.16	7.17
<b>OCDE/UE</b>												
Allemagne	UE-EFT MAH 2008 & Mikrozensus 2017	Mikrozensus 2017	..	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & Mikrozensus 2017	UE-EFT MAH 2008 & Mikrozensus 2017	UE-EFT MAH 2008 & Mikrozensus 2017	UE-EFT MAH 2008 & Mikrozensus 2017	EU-SILC 2007 & 2017	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Australie	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2016	SIH 2015-16	PISA 2015	PISA 2015	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	SIH 2015-16	..	..
Autriche	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2014-16	ESS 2002-06 & 2014-16
Belgique	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Bulgarie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-12	ESS 2008-12
Canada	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	..	PISA 2015	PISA 2015	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	Recensement 2006 & 2016	GSS 2014	GSS 2004 & 2014
Chili	..	..	..	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Chypre <sup>1,2</sup>	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-12	ESS 2008-12, 2006-08 & 2010-12
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2016	ESS 2008-10	ESS 2008-10
Danemark	Registre de population 2009 & 2017	Registre de population 2017	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	Registre de population 2009 & 2017	Registre de population 2009 & 2017	Registre de population 2009 & 2016	..	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-14	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
Espagne	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-14	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
Estonie	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2004-08 & 2010-16

	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5, 7.6, 7.7	7.8	7.9	7.10, 7.11, 7.12	7.13, 7.14	7.15	7.16	7.17
États-Unis	CPS 2008 & 2017	CPS 2017	CPS 2007 & 2017	PISA 2015	PISA 2015	CPS 2008 & 2017	CPS 2008 & 2017	CPS 2008 & 2017	CPS 2008 & 2017	CPS 2007 & 2017	USGSS 2012-14 (pop. en emploi)	USGSS 2006-10 & 2012-14 (pop. en emploi)
Finlande	Registre de population 2016	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	Registre de population 2016	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
France	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Grèce	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-10	ESS 2008-10
Hongrie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-14	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
Irlande	..	..	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Islande	..	..	EU-SILC 2015	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	EU-SILC 2015	ESS 2012+2016	ESS 2012+2016
Israël	EFT 2008 & 2016	..	..	PISA 2015	PISA 2015	EFT 2016	EFT 2016	EFT 2016	EFT 2016	..	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002+2008 & 2010-16
Italie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..
Lituanie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2010-14	ESS 2010-14
Luxembourg	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..



	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5, 7.6, 7.7	7.8	7.9	7.10, 7.11, 7.12	7.13, 7.14	7.15	7.16	7.17
Malte	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..
Mexique	..	..	..	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	Registre de population 2016	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	Registre de population 2016	UE-EFT MAH 2014	Registre de population 2016	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Nouvelle- Zélande	ESG 2016	..	..	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	EFT 2008 & 2016	EFT 2016	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	EFT 2008 & 2016	EFT 2008 & 2016	EFT 2008 & 2016	EFT 2008 & 2016	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Pologne	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Portugal	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-14	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
République slovaque	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-12	ESS 2008-12, 2004-08 & 2010-12
République tchèque	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-04+2008 & 2010-16
Roumanie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	..	..
Royaume- Uni	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Slovénie	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2014	EU-SILC 2007 & 2016	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2007 & 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Suède	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2014	..	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	..	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16

	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5, 7.6, 7.7	7.8	7.9	7.10, 7.11, 7.12	7.13, 7.14	7.15	7.16	7.17
Suisse	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2014	..	PISA 2015	PISA 2015	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	UE-EFT MAH 2008 & EFT 2017	UE-EFT MAH 2008 & 2014	EU-SILC 2016	ESS 2008-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Turquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays partenaires/du G20</b>												
Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Argentine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Brésil	..	..	..	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	PISA 2015	PISA 2015	..	..	..	..	..	..	..
Indonésie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Russie	..	..	..	..	PISA 2015	..	..	..	..	..	ESS 2008- 12+2016	ESS 2008- 12+2016, 2006- 08 & 2010- 12+2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933895518>